

**L'AFFAIRE DU DC-3
DISPARU EN MÉDITERRANÉE**

**La police de l'air
ouvre une enquête**

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fouvet

1,80 F

Abonnés : 1,200 francs par an (France), 1,300 francs (Europe), 1,500 francs (Amérique), 1,800 francs (Afrique, Asie, Océanie), 2,000 francs (autres pays).
Taux de distribution : 100 %
C.C.P. 4293-23 Paris
Télégramme : 246 72 23
Téléphone : 246 72 23

Le règlement en Namibie

Les réticences de Pretoria

M. Kurt Waldheim propose l'envoi de 7 500 « casques bleus »

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a proposé mercredi 30 août l'envoi d'une force de Nations unies, forte de sept mille cinq cents hommes, pour assurer le maintien de l'ordre en Namibie durant la période transitoire à l'indépendance.

Dans un rapport résumant les conclusions de la récente mission de M. Martti Ahtisaari en Namibie, et soumis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU se prononce également pour l'envoi de quelque mille deux cents civils chargés de superviser les élections dans l'ancienne colonie allemande administrée par l'Afrique du Sud. Les propositions de M. Waldheim seront examinées par le Conseil, vraisemblablement au cours du week-end ou au début de la semaine prochaine.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. P. Botha, a d'ores et déjà critiqué mercredi 30 août les propositions de M. Waldheim, affirmant qu'elles pourraient constituer de graves obstacles à la solution du problème namibien. Pretoria estime notamment que les effectifs prévus par le secrétaire général de l'ONU sont trop nombreux et que la date prévue pour les élections est trop éloignée.

Cette question de calendrier est évidemment fondamentale. L'Afrique du Sud proteste aujourd'hui vigoureusement contre ce nouveau délai imposé par l'ONU, qui, selon elle, permettra à la SWAPO d'organiser pour « prendre le pouvoir » par les armes. Pretoria a été prévenue au maximum la période transitoire, ce servant ainsi l'intérêt politique que lui donne encore sa propre conception du maintien de l'ordre. Soumise à des pressions internationales de plus en plus fortes, l'Afrique du Sud, qui redoute l'arrivée au pouvoir de Windhoek d'une équipe hostile à ses thèses, ne semble d'ailleurs pas avoir renoncé tout à fait à une solution « à la chéchia », c'est-à-dire à un « règlement interne » mettant hors jeu les animateurs de la guérilla.

Les Occidentaux craignent une telle éventualité, qui ruinerait au dernier moment les chances de leur propre plan et relancerait « ipso facto » la guérilla, entraînant sans doute à moyen terme une intervention cubaine. Le projet présenté par M. Waldheim serait permis de conclure qu'il subvient à des « difficultés techniques ». On laisse entendre aujourd'hui à Pretoria qu'elles sont toujours négociables. Certes, le « plan Waldheim », qui ruine les espoirs des Namibiens « modérés » regroupés au sein de l'Alliance démocratique de la Terribilité, comporte des risques de radicalisation. Face à la SWAPO se dresseraient alors les « durs », d'une extrême droite blanche décidée à se maintenir coûte que coûte en Namibie.

Les troubles au Nicaragua

Le général Somoza refuse de se retirer
Les combats se poursuivent en province

Les combats se sont poursuivis mercredi 30 août à Matagalpa, la troisième ville du Nicaragua, entre insurgés et forces de la garde nationale. La ville a été à nouveau bombardée par l'aviation gouvernementale, et le propre fils du président, le commandant Somoza, a mené l'assaut contre les positions des guérilleros. Douze personnes ont été tuées, selon le gouvernement. D'autres sources font état de vingt-cinq morts. L'archevêque de Managua, Mgr Obando, et le président de la Croix-Rouge nicaraguayenne, tantant de jouer les médiateurs.

La grève générale lancée vendredi 25 août par l'opposition pour obtenir le départ du président Somoza est très largement suivie en province, et partiellement dans la capitale. Le président, en outre, a refusé de se retirer, et a réaffirmé son intention de rester à son poste.

Les États-Unis, comme l'indique notre correspondant à Washington, n'ont pas encore adopté une position claire à l'égard de leur ancien protégé. L'administration américaine est partagée entre son souci des droits de l'homme, manifestement violés au Nicaragua depuis plus de quarante ans, et la crainte d'une prise de pouvoir par les guérilleros d'extrême gauche du Front sandinista de libération nationale.

L'ombre de Saint-Domingue

Les États-Unis, qui appuient, non sans ambiguïté, depuis six mois une politique de « neutralité officielle » à l'égard du général Anastasio Somoza, semblent aujourd'hui redouter un soulèvement populaire généralisé qui installerait un régime révolutionnaire de gauche à Managua. L'ombre de la crise dominicaine de 1965 reste présente.

La nouvelle bourgeoisie industrielle du Nicaragua, renforcée à la faveur du spectaculaire boom économique des années 60, réclame de son côté, avec une instance qui illustre, son désarroi, la « démission » du général Somoza. « Ce n'est pas la plus vile possibilité... »

Elle espère ainsi que le pays ne basculera pas dans une véritable guerre civile et entend préserver les

LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE

La libération des prix sera totale en 1980

MM. Giraud et Monory ont commenté le 30 août, au cours de deux conférences de presse, les décisions arrêtées le même jour par le conseil des ministres en matière pétrolière (lire page 17). La mesure la plus spectaculaire concerne les prix des produits pétroliers qui devront tous être libérés le 1^{er} janvier 1980. En attendant, les carburants ne baisseront pas, M. Barre désirant écarter des mouvements de bourse de suite sur les prix à la pompe au cas où, comme il est probable, l'OPSP déciderait une augmentation du pétrole à compter du 1^{er} janvier. Il n'est pas exclu cependant que les pompistes soient autorisés dans les semaines à venir à consentir des rabais supplémentaires de quelques centimes. Cette disposition concernera les super marchés.

Bien que le ministre de l'Industrie ait mis l'accent sur la maîtrise que conservera l'État sur la structure des approvisionnements de la France, « point fondamental », la nouvelle politique pétrolière, basée sur un développement de la concurrence, marque un inconflent glissement dans un sens libéral de l'action dirigée et nationalisée menée depuis cinquante ans par la France dans ce domaine.

Cette orientation libérale ne semble pas rencontrer un accueil très favorable de l'opinion puisque, selon le sondage Figaro-Sofres publié le 31 août, 41 % seulement des Français (contre 44 % en juin), font confiance à M. Barre pour résoudre les problèmes économiques de la France ; 52 % (49 % en juin) sont d'un avis contraire.

L'abandon d'un certain nationalisme

Entre libéralisme et dirigisme, la voie médiane est souvent impossible. Depuis le 30 août, il est clair que le ministre de l'Industrie de la France, après avoir longtemps suivi la seconde voie, s'engage dans la première. L'abandon des quotas d'importation pétrolières, décidé dès déclarations d'autorisation d'importations, l'annonce de la libération dans quinze mois de tous les prix des produits pétroliers (le 1^{er} janvier 1980) ont une dynamique propre, qui peut amener le marché français à rassembler, à terme, à celui de son voisin allemand.

Certes, la notion de monopole d'État de l'importation pétrolière déléguée à des compagnies n'est pas encore remise en cause. Mais les objectifs qu'invoquait le législateur en 1959 — « contingenter raisonnablement tous nos fournisseurs étrangers, de manière à respecter les importateurs français et à garantir une certaine indépendance et reconstruire notre industrie du raffinage » — sont oubliés.

Changer du libéralisme, M. Monory peut donc être considéré comme l'adoption de la voie médiane. Les ministres mêmes si l'arbitrage lui a été défavorable sur le prix de l'essence. « Ce qui est important, explique-t-il, c'est que maintenant le libéralisme s'inscrit dans la loi. Il n'y a pas de raison que ce qui est bon pour l'économie française ne le soit pas pour le pétrole ».

A cette volonté du ministre de l'économie de faire entrer l'industrie française dans « l'ère de la transparence des frontières et de la compétition », il faut reconnaître le mérite de la concurrence. « Pourquoi, dit-il, continuer indéfiniment à protéger un marché et à obliger ainsi le consommateur à payer un prix exorbitant pour le maintien de structures dont on n'a plus besoin ? »

L'introduction d'une certaine concurrence peut être saine. Si depuis des mois les compagnies

AU JOUR LE JOUR

LA TIRELIRE

La diminution du prix de l'essence, bien entendu, personne n'y croit. Et, de toute façon, dans la chute libre du pétrole, on a un petit côté de l'écrou qui n'a pas eu beaucoup plus d'effet que de déployer son mouchoir comme parachute.

Pourtant, le gouvernement a tenu parole. Seulement, fidèle à son style de père de famille économe, au lieu de nous donner la pièce, il l'a mise dans la tirelire afin d'en faire un autre bon usage.

Voici donc le petit cochon rose de terre cette dernière de la nature éternelle, mais, de grâce, qu'on n'y touche pas : il est fêté.

ROBERT ESCARPIT.

Une nouvelle pratique sociale

par BERNARD STASI (*)

tant il est vrai que de sa santé dépend l'avenir de notre économie et l'indépendance de nos nations. On hésite parfois trop, depuis quelque temps, sur la nécessité de tonifier les entreprises existantes et d'assurer leur redressement. Les entreprises nouvelles sont, à l'évidence, plus aptes à satisfaire de nouvelles demandes en orientant vers les nouveaux produits et les nouveaux marchés. Il faut donc encourager la natalité des entreprises, diffuser l'innovation, faire que notre société soit plus expérimentale. Seul un vaste effort, portant sur la fiscalité comme sur l'enseignement, peut aboutir, à terme, à un véritable changement dans ce domaine.

Cette nouvelle politique économique doit être inséparable, dans sa conception et son application, d'une politique sociale active et résolument novatrice, ainsi que de mesures de décentralisation effectives.

L'adoption de l'ensemble des mesures sera obtenue que si les efforts déployés pour en expliquer le bien-fondé et les modalités sont nettement accrus. On sait combien les anticipations des agents économiques en matière d'évolution des prix et des revenus influent sur la production et sur la consommation, sur l'épargne et sur l'investissement.

Pour la mise en œuvre de cette politique de communication, le commissariat au Plan pourrait constituer une instance privilégiée à condition de redevenir un lieu de rencontre et de dialogue, il contribuerait ainsi à instaurer un débat essentiel, portant de prévisions réalistes et, par là, plus crédibles.

Mais la diffusion et la mise en œuvre de la politique économique et sociale ne devraient plus, à l'avenir, s'effectuer exclusivement sur le plan national : les problèmes relatifs à l'emploi comme ceux concernant les créations d'entreprises et les F.M.E. par exemple, ne peuvent être résolus de manière uniforme à partir de procédures définies et gérées à Paris.

(Lire la suite page 5.)

Plus les difficultés sont importantes, moins le fatalisme est de mise. Au cercle vicieux inflation-récession-chômage, il faut substituer ce que l'on aimerait pouvoir appeler un cercle vertueux. Celui-ci appelle une nouvelle politique des prix et de la concurrence ; il passe ainsi par un redressement du marché financier et une stimulation de la création des entreprises.

La libération des prix est, incontestablement, de toute les orientations de la politique économique de l'actuel gouvernement, celle qui a le plus frappé l'opinion publique. Elle est manifestement mal comprise par des consommateurs qui ne savent pas toujours quand libérer les prix on peut obtenir leur baisse et qu'à l'inverse, en les fixant de façon administrative, on provoque des effets de nivellement par le haut qui renforcent les tensions inflationnistes. Ce n'est pas par hasard, c'est encore moins par hasard, que les ministres de l'Assemblée nationale (U.D.F.)

A TRAVERS LA LITTÉRATURE AUSTRALIENNE

Signaux des antipodes

Le pays de soleil à l'hospitalité généreuse, où le vin des vallées (Hunter, Borossa) est bon, commence à donner sa mesure. La vitalité culturelle de l'Australie s'affirme depuis plusieurs années avec une force indiscutable. « Le Monde » s'en est fait l'écho à diverses reprises (1). L'attribution du prix Nobel 1973 de littérature à Patrick White en demeure un signe éloquent.

« L'Œil du cyclone », dernier de ses livres traduits en français, est paru récemment chez Gallimard. Il s'agit d'un roman de haute volée, dont la publication mérite d'être saluée. Encore ne saurait-elle servir d'alibi : on est en droit de déplorer que si peu d'écrivains de la bas figurent au catalogue des éditeurs parisiens.

Les lecteurs francophones sont trop nombreux dans l'ignorance d'une littérature étrangère de qualité, de même que les spectateurs se voient privés d'excellents films

(1) Le Monde, 18 décembre 1970, la Littérature australienne et Patrick White (Bernard Cassin) et Méditerranée (19 octobre 1972, l'Épopée d'un continent (Hélène Clouzot), (2) Australien.

LES VOSGES
quarante licenciés
reprise du groupe

DE A PARIS

flair...

UN DON DU CŒUR
POUR LA SCIENCE
EST REFUSE PAR LA LOI
DE MÉDECINE DE BON

... (text continues vertically on the left margin)

FEMMES

Une puissance qui s'ignore

par FRANÇOIS DE CAMBRÉSIS (*)

LES grands combats libéraux n'aboutissent pas toujours à une libération bien réelle. Il y a des formes de servage plus subtiles et plus dangereuses que ne le sont certaines tyrannies, et bien des contraintes apparentes sont plus profitables à la liberté que la facilité des sociétés paresseuses, où tout loisir est donné de distiller des appétits superflus, où tout individu se croit libre parce qu'il les satisfait.

Il me semble que Sartre a dit quelque part que le sommet de la liberté avait été atteint dans les gères de la Gestapo, quand les résistants torturés n'avaient pas failli. C'est un exemple splendide en tant que tel, et par l'éloge qu'il porte aux derniers martyrs de notre cité charnelle, exemple qui précède, à moins de cent ans, cette autre pensée du grand philosophe : « L'homme est condamné à être libre. »

Ces deux réflexions, si j'étais sophiste ou même logicien, me rendraient optimiste sur la condition féminine. Si les épreuves dont la femme se plaint sont réelles, sa liberté est garantie par la contrainte même. Et dans l'autre cas, la femme, comme l'homme, est condamnée à être libre.

Je ne saurais trancher, mais je pense, le lecteur, que l'idéalisme était libre pour n'avoir pas failli, pour être demeuré lui-même, et n'avoir par conséquent, tout au moins, rien de la petite chanson d'un rouet que fait tourner gentiment une jolie jeune femme. Et le vainqueur des monstres qui furent la terreur des peuples obéit à l'index d'Orphée, pourtant solitaire et si facile, et c'est à genoux qu'il tient le fusau et le brin de laine.

On peut dire que cette glorification littéraire de la femme permet de consoler celle-ci de son esclavage. Des théologiens ont même eu l'idée nouvelle que l'Église catholique, en consacrant Marie reine des anges, permet-

tail à la femme de mieux supporter sa condition servile. Les psychanalystes qui croient au surmatrilisme pensent que le siège de l'action angélique sur l'homme, c'est l'innocence. Les autres, les plus nombreux, voient dans l'innocence une réserve inutile de forces mal connues. Angéliques ou non, ces forces sont éternelles, et j'ai le sentiment que l'image de la femme les diminue, que ce soit la mère, que ce soit la femme fabriquée par Éros.

Des écrivains de qualité ont parfois usé leur vertu à démontrer leur indifférence à la mort de leur mère. L'indifférence ne fait pas tant parler.

On dira un jour ou l'autre que cette prédominance de l'image maternelle est un fait de société. Rien de plus aisé que d'accuser une société qui n'est jamais là, pour répondre. La société est une mythologie à la mode. C'est le coupable idéal, dont il est permis de faire les réponses.

Que l'origine soit sociale ou non, l'image de la mère pèse plus

Réplique à...

Simone Talbot

M. Jean Steichen, de Laon, nous écrit :

Dans un article au titre alléchant et aux dehors modernistes, Mme Simone Talbot diffuse l'idéologie la plus conservatrice : « Le travail est l'harmonie », (Le Monde du 30 juin 1978).

Quel est donc le rôle que l'auteur entend faire jouer respectivement aux femmes et aux hommes, pour aboutir à ce qu'il appelle « l'harmonie » ? L'univers de la femme ? Des appareils ménagers en panne, des enfants malades, un mari qui roupie. Contre cette loi de la nature, le meilleur remède, c'est « l'obligation heureuse de partir travailler ». Et, inversement, quand ça ne va pas au travail, « il y a le refuge merveilleux » de la famille. L'harmonie que décrit Simone Talbot se conçoit ainsi par une suite de fautes en avant, de façon somme toute bien négative.

Le travail des femmes, qui donne, mais pas au détriment de la tenue de la maison, qui, comme chacun sait, incombe natu-

Psychologie en miettes

Une jeune femme tartarologue, parlant un jour d'elle-même sur un ton neutre à son psychologue, lui confiait : « Elle s'assoit et pleure tout le temps. » Je me demande ce qu'il lui pleure, dit son thérapeute. Elle lui répond que ça pleure, dit-elle, parce qu'elle ne sait pas qui elle est.

Il existe une vieille histoire chinoise qui raconte comment un pèlerin vint un jour trouver un grand sage et lui dit : « Je ne trouve pas la paix de l'esprit. » Le sage demanda de passer son esprit. « La sage lui répon-

dit : « Apporte-moi ton esprit (ton ego) et je le paierai. » Pendant de nombreuses années, répliqua l'autre, j'ai cherché mon esprit, mais je n'ai pu le trouver. Alors, c'est qu'il est déjà paicifié », conclut le sage.

Un psychologue suisse très célèbre écrit — cela se passe avant guerre — à un de ses confrères anglais et lui demande l'autorisation de déjeuner à la table de quelques-uns de ses fous. Le médecin anglais y consent.

Le jour venu, le psychologue suisse se trouve à table avec son collègue et deux hommes. L'un d'eux mange sans prononcer une parole tandis que le second, grand, malgré, avec une barbe blanche, parle sans discontinuer et raconte les héros les plus invraisemblables. A la fin du repas, le Suisse se tourne vers l'anglais et lui souffle à l'oreille :

« La fou à la barbe blanche est extrêmement intéressant, il m'a beaucoup amusé. Vraiment, je vous remercie.

« Mais le fou, c'est l'autre, répliqua stupéfait le psychologue anglais. L'homme à la barbe blanche, c'est Bernard Shaw. »

ROLAND JACCARD.

FEUILLETON 46

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Suivant scrupuleusement le plan élaboré par le sergent Ryder, le président des États-Unis a proposé au terroriste Morro, qui menace de faire exploser la Californie, dix bombes H, une rencontre, que ce dernier a acceptée pour le samedi soir. Les Américains, terrifiés, n'ont cependant pu rendre compte des heures du matin, grâce à la télévision, de la puissance de Morro. Au effet, la bombe qui a explosé à provoqué, comme annoncé, une gigantesque rampe de nuages qui a déferlé sur la ville évacuée.

Ryder observait un silence stoïque pendant que le médecin retirait de son front d'innombrables éclats de verre. Comme beaucoup d'autres personnes, il avait commis l'imprudence de regarder par la fenêtre au moment où le souffle de l'explosion s'était manifesté. Barrow, qui venait de recevoir les soins du même médecin, était en train d'éponger le sang qui faillissait un peu partout sur son visage. Il accepta d'un de ses assistants un verre d'alcool robotique et dit :

« Eh bien, qu'avez-vous pensé de cette petite démonstration et de la canaille qui l'a mise en scène ? »

« Il faudra faire quelque chose, pour sûr. Avec un chien enragé, une seule solution : on doit l'abattre. »

« Et quelles chances y a-t-il d'y arriver ? »

« Plus de 50 %. »

« Difficile à dire, fit Barrow en regardant Ryder avec curiosité. Est-ce que par hasard vous auriez l'intention de l'abattre vous-même ? »

« Certainement pas. Vous savez qu'on nous appelle gardiens de la paix. Mais évidemment, s'il fait mine de sourdiller... »

« Tout cela continue à ne pas me plaire du tout, intervint le général Culver, dont l'expression confirmait les paroles. Je considère que votre intervention personnelle est tout à fait indésirable. Tout à fait. Ce n'est pas que je doute de vos capacités, sergent ! Dieu sait que vous avez fait vos preuves. Mais vous êtes sentimentalement en cause dans cette affaire, et ce n'est pas bon. Et, excusez-moi de vous le rappeler, mais votre cinquantième anniversaire est déjà loin derrière vous. Vous voyez, je suis honnête avec vous. Je dispose de jeunes... de jeunes tueurs, si vous voulez... très bien entraînés... et je pense... »

« Mon général, fit Dunne en lui effleurant le bras, je suis prêt à garantir personnellement que le sergent Ryder est probablement le personnage le plus stable, sur le plan émotif, de tout l'État de Californie. Quant à ces jeunes... assassins si bien préparés dont vous parlez, pourquoi n'en faites-

vous pas venir un ici pour qu'il ait un bon de conversation privée avec Ryder ? Vous verriez le résultat de vos propres yeux... »

« Eh bien... non. Je continue à croire... »

« Mon général — intervint Ryder lui-même, qui ne manifestait aucune espèce d'émotion — avec ma modeste habitude, je vous ferai remarquer une chose, c'est que moi qui ai déjoué Morro, c'est Jeff, mon fils, qui a imaginé le plan qui sera mis en œuvre cette nuit. Ma femme et ma fille se trouvent ici-haut. Donc, Jeff et moi, nous sommes profondément motivés pour y aller. Aucun de vos gens ne l'est. Mais, ce qui est beaucoup plus important, nous avons le droit... »

« Contentez-vous de vos droits à un homme ? »

« Culver le regarda pendant un long moment, puis sourit et hocha la tête affirmativement.

« Peut-être est-il dommage, dit-il, que vous ayez passé d'un quart de siècle l'âge de l'entraînement... »

A 11 heures du matin, un jet atterrit à Las Vegas ; deux hommes en survêtement qui furent conduits immédiatement, sans que personne les voie, à l'un des cinq voitures de police qui attendaient tout près de là, sur la piste. Durant le quart d'heure suivant, quatre autres avions arrivèrent, dont les huit occupants furent également accompagnés en secret jusqu'aux quatre autres voitures de police. Les cinq véhicules se mirent en marche ; la route qu'ils suivirent avait été interdite à toute circulation.

A 4 heures de l'après-midi, trois messieurs qui venaient de Culver-City se présentaient au bureau de Sassoan. On les prévint à leur arrivée qu'ils ne seraient plus autorisés à quitter la pièce avant minuit, et ils acceptèrent l'avertissement avec flegme.

A 4 h. 45 « Air Force One », l'avion présidentiel, atterrit à Las Vegas.

A 5 h. 30, Culver, Barrow, Mitchell et Sassoan pénétrèrent dans la petite antichambre du bureau de Sassoan. Les trois messieurs de Culver-City étaient en train de fumer, de boire et de discuter d'un air de fièvre jusqu'à :

« Je viens seulement de l'apprendre, dit Culver. Personne ne me dit jamais rien. »

« Si ma fille me voyait, dit Ryder, croyez-vous qu'aucune puissance au monde pourrait l'empêcher de crier : papa ? »

Ryder avait maintenant les cheveux marron, une moustache marron, des sourcils marron et même des cils marron. Son visage bleu rempli présentait

de lourdes poches sous les yeux, et sur sa joue droite, on distinguait nettement la double cicatrice d'une blessure datant de fort longtemps. Son nez était tout à fait différent de celui qu'il avait eu quand il était secrétaire le matin même. Susan Ryder n'aurait sans aucune doute croisé dans la rue sans se retourner. Elle n'aurait pas reconnu son père, et elle lui répondit que ça pleure, dit-elle, parce qu'elle ne sait pas qui elle est.

« Pas d'erreur possible ? demanda Morro.

« L'avion présidentiel, monsieur, répondit la voix dans le récepteur. Deux voitures de police sans plaque et une ambulance sont allées à leur rencontre. Sept hommes sont descendus de l'avion. Cinq d'entre eux sont ceux que nous avons vus à la télévision hier soir, j'en donne ma tête à couper. »

« Morro est tout de même le meilleur de la passerelle et l'ont conduit jusqu'à l'ambulance ; l'un d'eux portait ce qui m'a paru être une tresse médicale.

« Décrivez-les-moi. »

La description fournie par l'observateur correspondait dans ses moindres détails à celle qu'on aurait pu faire de Jeff et de Parker une demi-heure plus tôt.

« Merci, dit Morro. Revenez. »

Il coupa le son du récepteur et regarda Dubois en souriant.

« Il paraît très heureux de l'arrivée prochaine de ses hôtes, n'est-ce pas ? »

C'est à 7 h. 30 du soir, ce jour-là, que la radio et la télévision transmettent l'ultime message de Morro. Le vol :

« J'espère qu'il n'y a eu à déplorer ce matin la perte d'aucune vie humaine. Comme je l'ai déjà dit, si par malheur il y en a eu, ce n'est pas ma faute. On ne peut que regretter les dégâts matériels considérables, insupportables compte tenu des circonstances. Mais j'espère que la démonstration était suffisamment impressionnante pour convaincre tout le monde

d'Etat. Rien de la préparation spéciale- ment à cette mission, il n'y avait même pas chargé un revolver, si ce n'est son patriotisme intense d'Américain de fraîche date (il s'appelait Johnson) et le fait qu'il était le cousin du directeur adjoint de l'Etat. Les maquisards avaient pris soin d'acquiescer encore cette ressemblance.

Le secrétaire adjoint au Trésor, un nommé Myron Bonn, avait quelques prétentions à l'érudition ; il se trouvait, en outre, curieusement incarné un personnage que Ryder avait décrit quelques heures plus tôt. En effet, il était en train de rédiger une thèse de doctorat, dont le sujet était les conditions pénitentiaires ; or, les conditions qu'il y suggérait émanaient sans aucun doute d'un expert, car il la rédigeait dans une cellule où il attendait d'être exécuté. Il avait trois choses pour lui : le fait d'être un criminel ne l'empêchait pas d'être patriote dans l'âme ; sa ressemblance (perfectionnée) par un maquilleur avec l'assistant de Muldoon était surprenante ; et la police le considérait comme le meurtrier le plus implacable des États-Unis, qui avait tué sous les verrous ou en liberté. C'était un assassin invétéré, qui avait plusieurs morts sur la conscience ; mais, si bizarre que cela puisse paraître, c'était aussi un honnête homme.

Le plat de résistance à des maquilleurs avait été sans contredit Muldoon lui-même, ou plutôt son sosie. Comme Hillary, c'était un homme comédien, et comme lui, il allait devoir jouer ce soir-là un rôle digne de remporter un Oscar. Il avait fallu six heures d'efforts constants aux meilleurs spécialistes de Hollywood pour le transformer en ce qu'il était devenu. Ludwig Johnson — tel était son nom — avait beaucoup souffert, et il continuait à souffrir, car même pour un homme qui pèse 80 kilos, il n'est pas agréable d'en porter trente de plus autour de son ventre, et encore l'artiste qui avait réalisé ce chef-d'œuvre avait-il réussi à donner à son embouillage de 60 kilos l'aspect d'une performance de 80, ce qui était une performance et méritait toute la reconnaissance de l'acteur.

Ainsi, par hasard, il se trouvait que trois des membres de la délégation étaient indubitablement des hommes d'action, alors que trois autres n'auraient pas fait un pas à la place de Ryder, quant à lui, ne se souciait pas du fait que les six protagonistes fussent partie de la seconde catégorie, mais le destin avait voulu qu'il en soit autrement.

(A suivre.)

© Copyright Librairie Arthème Fayard et Le Monde.
Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Journal de l'ISO

EUROPE

Grande-Bretagne

Les états-majors politiques estiment que les élections auront lieu au début d'octobre

De notre correspondant

Londres. — Le retour de M. Callaghan dans la capitale, puis la réunion dans quelques jours, à Brighton, du congrès de la confédération intersyndicale des TUC, raniment la vie publique en sommeil depuis plusieurs semaines. Anticipant la décision du premier ministre de convoquer des élections générales dans la première semaine d'octobre, les états-majors des partis ont été très actifs. Dans leur majorité, les conservateurs et stratèges politiques estiment que le premier ministre choisira la date du 5 octobre, qui pourrait être annoncée publiquement le 13 septembre.

Cette annonce coïnciderait avec le début du congrès annuel du parti libéral, ce qui permettrait à son leader, M. Steel, d'attirer l'attention de l'électorat par un discours radiodiffusé suivi d'une clôture anticipée du congrès, avant que son prédécesseur, M. Thorpe, actuellement incriminé de complicité d'assassinat dans une affaire de meurtre, ait pu prendre la parole.

Un bon nombre de libéraux estiment que la présence, et plus encore un discours de M. Thorpe, terniraient l'image de marque du parti. D'autres pensent que l'ancien leader a le droit de participer au congrès et d'y jouer un rôle actif, en vertu de la prescription d'innocence dont bénéficie tout inculpé. Une éditrice anticipée du congrès régierait ce problème délicat, tout en offrant à M. Steel l'occasion de se faire une publicité exceptionnelle. M. Callaghan a tout intérêt à faire ce « cadeau » à M. Steel, dans la mesure où il renforcerait ainsi la position de libéraux. Selon les sondages, en effet, ce sont les conservateurs qui bénéficieraient de l'effondrement attendu des libéraux.

At cours des dernières semaines, les états-majors des partis se sont empoignés sur des sujets variés, et d'abord sur la question des contributions financières. L'effort des conservateurs pendant cette période pré-électorale s'est concentré sur une campagne d'affiches. Conscients par une firme spécialisée dans les relations publiques, ils ont déjà dépensé 170 000 livres pour mille deux cents panneaux publicitaires géants représentant une longue file d'attente de chômeurs devant un bureau d'assistance avec pour légende : « Labour isn't working » (le Labour ne travaille pas), mais signifiant également : « Les choses ne marchent pas avec le Labour ».

Les contributions financières

La seconde campagne d'affiches que les conservateurs s'apprêtent à lancer vise à établir que le niveau de vie s'est amélioré plus rapidement et sans à-coup avec les conservateurs. Cet effort massif a immédiatement provoqué la riposte des travaillistes, qui ont dénoncé le pragmatisme conservateur comme étant six grands intérêts financiers. La controverse a pris un ton acide. N'est-ce pas abuser des

actionnaires, disent les travaillistes, que d'employer, sous le couvert, les bénéfices d'une société au soutien d'un parti ? Les conservateurs répliquent qu'il est absurde, de la part des syndicalistes, d'utiliser les cotisations de leurs membres, sans les consulter, pour financer la campagne électorale du parti travailliste.

Par ailleurs, le parti social-démocrate a, dans un communiqué sibyllin, indiqué que « des données insérées permettraient de conclure à l'implication dans cette affaire, révélée par le transjug roumain, d'un collaborateur de M. Egon Bahr, secrétaire général du S.P.D., M. Joachim Bronn, dit "Groger". Celui-ci, jouissant de l'entière confiance du S.P.D., qui l'a maintenu dans ses fonctions de secrétaire particulier de M. Bahr, s'est mis à la disposi-

tion des enquêteurs « afin de dissiper tous les soupçons qui pourraient peser sur lui », ajoute le communiqué du S.P.D.

Pour sa part, le porte-parole du ministère de la justice a déclaré que cette nouvelle affaire d'espionnage était « sans commune mesure avec l'affaire Guillaume », du nom de l'espion est-allemand, qui devint l'un des plus proches collaborateurs et amis du chancelier Willy Brandt, avant d'être arrêté, en mai 1974, à la chute de ce dernier.

Cependant, les parlementaires sociaux-démocrates, sensibles à la gravité de l'affaire, ont insisté sur la nécessité de connaître les circonstances dans le cadre de ce nouveau scandale d'espionnage qui affecte la République fédérale. — (A. F.)

République fédérale d'Allemagne

LA NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Le secrétaire de M. Egon Bahr s'est mis à la disposition des enquêteurs

De notre correspondant

Bonn. — L'information de la BfD sur un nouveau cas d'espionnage soviétique au sein du gouvernement fédéral (Le Monde du 31 août) a été doublement confirmée. Le parquet fédéral de Karlsruhe a reconnu, en effet, avoir ouvert une enquête sur la base des informations fournies par M. Tom Pasopa.

Par ailleurs, le parti social-démocrate a, dans un communiqué sibyllin, indiqué que « des données insérées permettraient de conclure à l'implication dans cette affaire, révélée par le transjuge roumain, d'un collaborateur de M. Egon Bahr, secrétaire général du S.P.D., M. Joachim Bronn, dit "Groger". Celui-ci, jouissant de l'entière confiance du S.P.D., qui l'a maintenu dans ses fonctions de secrétaire particulier de M. Bahr, s'est mis à la disposi-

LE DÉTOURNEMENT D'UN AVION POLONAIS

Dix allemands de l'Est demandent l'asile politique en R. F. A.

Bonn. — Un Allemand de l'Est a détoronné, mercredi 30 août, un avion de la compagnie polonaise Lot allant de Gdansk à Berlin-Est, pour trouver asile en R.F.A. Accompagné de sa femme et de sa fille, il a obligé, sous la menace de son arme, le pilote à se poser à l'aéroport militaire américain de Tempelhof à Berlin-Ouest, et s'est rendu aux autorités américaines (voir nos dernières éditions du 31 août). Celles-ci ont refusé de révéler son identité et les circonstances précises du détornement. Il a demandé pour lui et sa famille l'asile politique en R.F.A.

Faut-il que quelque soixante passagers de l'appareil, sept res-

Union soviétique

A l'occasion du colloque sur les bases Leninevski (voir nos éditions du 22 et 29 août), les membres d'Amnesty International ont recueilli deux cent cinquante signatures de physiciens demandant la libération de M. Youri Orlov, actuellement condamné à Moscou à sept ans de camp de travail pour délit d'opinion. Le colloque réunissant mille deux cents physiciens a tenu lieu de manifestation de protestation. Cette pétition sera adressée à M. Brejnev et remise à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris.

AFRIQUE

Namibie

LA MISSION DE L'ONU

Les « casques bleus » et les fonctionnaires des Nations unies devront veiller à la régularité des élections et faire cesser les « actes d'hostilité »

L'élément policier, dont le secrétaire général recommande qu'il comporte 300 officiers de police expérimentés, aura pour fonction de « faire en sorte que nul n'use d'intimidation ou ne s'ingère dans le processus électoral d'accompagnement, le cas échéant, les forces de police existantes dans l'exercice de leurs fonctions et d'aider l'administrateur général (sud-africain) à la bonne conduite des forces de police ».

L'élément civil, enfin, évalué d'abord à 300, puis à 1 200 fonctionnaires, devra superviser et contrôler tous les aspects du processus électoral, surveiller le scrutin et le dépouillement, entendre et instruire toutes accusations de fraude, conseiller le représentant spécial de l'ONU concernant l'abrogation de toutes les lois et réglementations et empêcher toutes mesures de caractère discriminatoire qui pourraient entraver la tenue d'élections libres et équitables.

L'élément civil devra aussi aider à prendre des mesures pour faire libérer tous les prisonniers et détenus politiques namibiens et permettre à tous les réfugiés namibiens et à tous les Namibiens détenus ou résidant sur toutes autres rations hors du territoire d'y revenir librement.

Le rapport prévoit que 33 millions de dollars, sur les 300 millions nécessaires à l'opération, serviront à financer le retour des réfugiés et des exilés.

UNE ANCIENNE COLONIE ALLEMANDE

Territoire très vaste — 824 292 kilomètres carrés — le Namibie (ancien Sud-Ouest africain) avait, selon une estimation de 1975, huit cent dix-sept mille habitants, dont cent sept mille Européens, avec une forte minorité d'Allemands (vingt mille). Colonia allemande depuis 1902, elle fut occupée au début de la première guerre mondiale par des troupes sud-africaines. Après la guerre, la Société des Nations plaça le territoire sous mandat de l'Afrique du Sud ; les Nations unies continuèrent la tutelle de Pretoria, mais refusèrent, comme le demandait l'Afrique du Sud, que le Sud-Ouest africain devienne la cinquante-neuvième province de l'Etat blanc.

En 1966 le République Sud-Africaine a été déclarée par l'ONU de se tutelle sur le Namibie ; elle n'en a pas moins continué de gouverner le territoire, en dépit des pressions internationales et des décisions de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Le Namibie rechuse d'abandonner ses ressources minières, et un particulier des intérêts de diamant. L'agriculture est encore peu développée et le secteur moderne — essentiellement l'élevage — appartient aux colons européens.

NOUVEAU GOUVERNEMENT DE COALITION AU DANEMARK

Le premier ministre présente au Parlement son programme économique

Copenhague (A.F.P., U.P.J.). — M. Anker Jørgensen présente ce jeudi 31 août au Folketing, convoqué en séance extraordinaire, les mesures économiques que le nouveau gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et libéraux (ex-agriculteurs) formés la veille, entend prendre pour assainir la situation économique. Pour l'essentiel, il s'agit d'accorder une aide gouvernementale sous forme de crédit à bas intérêts aux entreprises souffrant de l'augmentation de 2 points de la T.V.A. qui sera portée à 20 %, le blocage des prix et des salaires (seules les augmentations prévues dans les conventions collectives seront autorisées). Le gouvernement diminuera les dépenses publiques en freinant certains travaux publics. Il espère pouvoir ainsi réduire de 1 milliard de couronnes (1 couronne = 0,79 F) le déficit de la balance des paiements, qui est actuellement de l'ordre de 7,5 milliards de couronnes.

Fendant que M. Jørgensen présentait à la presse ces mesures, une grève avait lieu dans les chantiers navals de Jutland pour marquer le mécontentement des syndicats devant cette alliance des sociaux-démocrates avec les libéraux. Elle a été suspendue ce jeudi, mais pourrait reprendre si les mesures économiques n'ont pas l'approbation des syndicats. M. Nielsen, président de la puissante confédération L.O., a affirmé que le gouvernement de coalition « ne tiendrait pas plus de six mois ».

Dans le nouveau gouvernement, les libéraux détiennent sept des vingt ministères, à savoir les Affaires étrangères, la Justice, l'Intérieur, l'Economie, le Commerce, les Travaux publics et l'Agriculture. Mais l'ancien ministre de l'Economie, M. Per Hækkerup, devient ministre sans portefeuille, chargé de la coordination économique.

LE CABINET

Premier ministre : M. Anker Jørgensen
Affaires étrangères : M. Henning Christophersen (libéral)
Ministre sans portefeuille chargé des questions de politique étrangère : Mme Lise Østergaard
Ministre sans portefeuille chargé de la coordination économique : M. Per Hækkerup (ex-ministre de l'Economie)
Finances : M. Knud Hennesen
Economie, impôts et taxes : M. Anders Andersen (libéral)
Commerce : M. Arne Christensen (libéral)
Travaux publics : M. Ivar Hansen (libéral)
Intérieur : M. Knud Enggaard (libéral)
Justice : Mme Nathalie Lind (libérale)
Défense : M. Poul Søgaard
Affaires sociales : M. Erling Jensen (ex-ministre de la Justice)
Affaires culturelles : M. Niels Mathiasen
Culte : M. Egon Jensen (ex-ministre de l'Intérieur)
Environnement : M. Ivar Nørgaard (ex-ministre du Commerce)
Enseignement : Mme Elit Bjerregaard
Agriculture : M. Niels Anker Kotoed (libéral)
Pêche : M. Svend Jakobsen
Travail : M. Svend Auken
Logement : M. Erling Erling Olsen
Affaires groenlandaises : M. Jørgen Feder Hansen (qui était aussi ministre du culte).

M. HENNING CHRISTOPHERSEN

ministre des affaires étrangères

Un « jeune loup » habile

Il y a un an — et même six mois — qui aurait pu imaginer le Henning Christophersen à la tête du ministère des affaires étrangères ?

Si les experts le classaient sans hésiter parmi les « jeunes loups » — les plus doués du parti libéral (qu'il fut suivi avec zèle dès sa prime jeunesse et qui en fit un député en 1971), personne ne pensait qu'il pourrait devenir, à trente-huit ans, le chef de cette formation. Ni qu'il serait l'un des artisans de cette coalition sans précédent entre les représentants des ouvriers et des paysans, d'est-à-dire entre sociaux-démocrates et libéraux (ex-agriculteurs), traditionnellement opposés, voire ennemis.

M. Christophersen a été amené à jouer ce double rôle sous la pression de circonstances. En effet, en décembre dernier, l'ancien premier ministre, M. Poul Hartling, qui avait été pendant deux ans le président actif et respecté du parti libéral, était nommé subitement haut commissaire des Nations unies pour les régions sur proposition du gouvernement danois. Les responsables libéraux déclarèrent alors prudemment de remettre au congrès du parti, en septembre 1978, le soin de désigner son successeur. Et ils confièrent la présidence du parti par intérim à M. Christophersen et la direction du groupe parlementaire à son

concurrent le plus direct, M. Ivar Hansen, trente-neuf ans, exploitant agricole.

M. Christophersen a su habilement utiliser avec habileté cette période de flottement pour pousser ses plans et s'affirmer. Au printemps dernier, il parvint à obtenir, après une persévérante un resserrement d'alliance entre tous les partis non socialistes. Pourquoi s'était-il engagé d'avance ? A-t-il pensé sincèrement, comme il l'a déclaré, que la situation économique grave du royaume exigeait que l'on tasse, au moins provisoirement, table rase de certains principes ? Peut-être aussi qu'il a vu une « cure de pouvoir » pour lui régénérer son parti en perte de vitesse.

Ce bien, comme le murmurent déjà certaines nouvelles langues, n'a-t-il été suivi par le démon de l'ambition ?

On sait peu de choses sur ses opinions en matière de politique étrangère. Mais son parti a toujours été favorable à l'O.T.A.N. et au Marché commun. Lors du référendum sur une éventuelle adhésion à la C.E.E., le parti libéral le préconisait, même si le Grande-Bretagne refusait de le faire. Il ne faut donc pas s'attendre à des changements en matière de politique étrangère de la part d'un représentant d'une formation qui souhaite même un resserrement de la coopération européenne.

CAMILLE OLSEN.

La crise du Sahara occidental

ALGER DÉMENT TOUTE PARTICIPATION A L'EMBUSCADE TENDUE AUX TROUPES MAROCAINES

L'Algérie a vivement réagi aux accusations du Maroc, qui lui imputait la responsabilité d'un incident armé entre les deux pays survenu le 27 août à Ben-Zoar, mine, en territoire marocain (Le Monde du 31 août). Les accusations du Maroc sont démenties et le Maroc a déclaré qu'il n'a aucune responsabilité dans l'agression contre l'Algérie. L'Algérie a estimé le 30 août l'agence algérienne Presse Service.

Dans un commentaire autorisé, elle indique que « jamais l'Algérie n'a fait traverser ses frontières marocaines à un seul de ses soldats depuis que les armées marocaines ont commencé à déferler sur toute la région. Ces propos bellécistes, écrit encore l'AFP, n'ont rien d'étonnant de la part d'un régime passé maître dans l'organisation de manœuvres grossières de provocations. (...) »

Le gouvernement marocain avait annoncé mardi soir qu'une embuscade avait été tendue « par des éléments de l'armée régulière algérienne », le 27 août, contre une colonne marocaine de troupes marocaines dans la région de l'oued Draa, à Sidi-Amara (Sud marocain).

Parlant pour sa part de la même région de l'oued Draa, le Front Polisario a affirmé le 30 août avoir tué trente-quatre soldats marocains en cours d'une embuscade tendue précèlement le 27 août.

Le Koweït, de son côté, avait « déploré », dès le 30 août, l'incident algéro-marocain signalé par Rabat.

Tchad

La nomination de M. Hissène Habré

L'Elysée : « UNE ÉTAPE IMPORTANTE » DANS LE PROCESSUS D'UNIFICATION

La nomination de M. Hissène Habré comme premier ministre du Tchad « constitue une étape importante » dans le processus d'unification du Tchad et de l'achèvement du processus de désarmement des combattants de la paix. M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée.

Pour sa part, le porte-parole du Front Polisario estime que l'accord intervenu à N'Djamena, qui a abouti à l'adoption d'une « charte fondamentale », est « une première étape dans la voie de la réconciliation nationale au Tchad, que la France n'a cessé de préconiser ». Le président Giscard d'Estaing a fait parvenir mercredi le télégramme de félicitations suivant au général Félix Malloum, président de la République du Tchad :

« Au moment où vous êtes désigné pour présider aux destinées du peuple tchadien, je tiens à vous adresser, en mon nom personnel et au nom du peuple français, mes plus cordiales félicitations. Je forme des vœux chaleureux pour que, sous votre haute direction, l'approfondissement de la réconciliation nationale entre vos compatriotes et que le Tchad retrouve le chemin de paix et d'une condition normale de développement et le bien-être de ses habitants ».

« Je vous prie d'agréer, monsieur le président de la République, l'expression de ma haute et amicale considération ».

Si vous n'avez pas...
Le Monde

31/08/1978

صكنا من الامل

Inquiétante Afrique

III. — Des frontières et des hommes

par GILBERT COMTE

Après avoir analysé le comportement mercantiliste des pays occidentaux se penchant à l'aidé des États africains, puis les données-internes qui commandent ces derniers à subir les interventions étrangères (« Le Monde » des 20 et 31 août), Gilbert Comte conclut son étude sur l'avenir de l'Afrique.

Les troubles, les désordres inexorables aux rebondissements incessants de l'Afrique noire, déconcertent et sourent les visiteurs calculés qu'ils entrainent l'esprit public à rechercher, entre deux crises, quelques grandes explications commodes capables de tout clarifier. Les de mystères trop complexes, il se rebute de rien comprendre et s'abandonne alors aux schémas confortablement simplificateurs d'où naissent les fausses perspectives.

Une interprétation manichéenne de l'histoire attribue ainsi les récentes épreuves aux anciennes métropoles coupables, selon elle, d'avoir accordé naguère l'indépendance à des fantômes manipulables, ou soutien plus tard de leurs épaves aux compétents, mais tout pareillement impuissants à leurs tâches. La même théorie imprime une bonne part de leurs épreuves aux frontières absurdes tracées par les colonisateurs et prétend qu'une rectification courageuse de ces séta découragerait bien des conflits, puis démolirait-automatiquement les ingérences russes ou américaines. Comme toute erreur séduisante, ce schéma confère quelque vérité, mais aussi quelques-elles en devenant abusives, et promet de rendre les malheurs de tout un continent définitivement intelligibles.

Entre 1958 et 1960, l'émulsion générale du tiers-monde s'accroît guère aux Français, aux Anglais ni aux Belges le choix de se désigner des successeurs à leur guise aussi facilement qu'il semble vingt ans plus tard. Avec la guerre d'Algérie, le vent soufflait

de toutes parts au libéralisme. Le King de l'équateur flamboyant de séductions et confuses espérances collectives. Non pas celles de nations incertaines, mais le fervor d'une race entière, bouillonnée de se sentir admise dans la famille humaine après des siècles de mépris.

Son émotion gagna l'Europe. Si seos de cœur qu'ils soient historiquement les politiques flammoyants et l'enthousiasme profondes de régnèrent à s'y opposer par conservatismes professionnels. Il ne s'agissait pas, pour eux, de traiter avec un Homboult-Boligny, un Senghor par simple commodité idéologique, mais selon les forces qu'ils représentaient. L'accord porta sans doute au pouvoir des traditionalistes comme Ablido au Cameroun, mais aussi des réformistes comme Diori Hamani au Niger, et des marxistes comme Sekou Touré au Guinée, Patrice Lumumba au Congo, Kwame Nkrumah au Côte d'Ivoire.

Sur le moment, nul ne s'y trompa. Les hommes, les partis métropolitains les plus ardents à traquer par la suite toute trace de néo-colonialisme considéraient les réformes d'aton, et l'émancipation du monde africain, comme l'aboutissement de leurs propres campagnes, le triomphe définitif du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Personne ne contesta une seule fois la légitimité des chefs des nouvelles Républiques ni ne les traita comme de pauvres marionnettes, même si quelques-uns allaient le devenir au cours des années suivantes, sous le poids d'une adversité supérieure à leur caractère.

L'indépendance structurale des sociétés tribales, médiévales, parfois même archaïques, aux disciplines d'Etat nationaux contenait à elle seule les germes d'organismes discordes. Les présidents parvenus au pouvoir vers 1960 ne manquaient pas pour autant de clairvoyance, de courage ni de civisme. Très vite, hélas ! leurs qualités individuelles

s'évanouirent dans le combat quotidien, sans relâche, harassant, qu'il leur fallut soutenir semaine après semaine, pendant des années, contre les mœurs et l'esprit traditionnels, indifféremment hostiles à l'organisation moderne ou à l'égalité régionale qu'ils représentaient.

Pour ne prendre qu'un exemple typique, parmi beaucoup d'autres, un François Tombalbaye se réclamait d'un patrimonialisme républicain. Lorsqu'il parvint à la direction du Tchang en 1963, Originaire du Sud, il n'en toléra pas moins les rapines, les abus des fonctionnaires méridionaux dans le Nord, par solidarité native avec eux. Le malheureux ne soutint pas plus la guerre civile ouverte par sa tolérance qu'il ne dément personnellement les moyens de l'éviter. Comme tant d'autres, il compensa, plus tard, son faiblisme par une ferce dictature. Responsable et victime tout ensemble, il paya de sa vie la rare infirmité d'avoir dû organiser son pays selon des principes inassimilables par la vieille Afrique.

Les frontières coloniales

Le mercantilisme occidental exploita ces contradictions, pesa les plus riches des nouvelles Républiques sans mesurer, Ici et là, des succès rapides ren espèrent opportunément des interlocuteurs discrets en prévision de leurs rétrois, comme Moktar Ould Daddah, tombé en juillet à Nouakchott dans la honteuse indifférence de ses nouveaux pairs. Cette dégradation ne débuta cependant qu'après plusieurs années d'indépendance, quand les gouvernements locaux établirent sans d'aucun qu'il devient possible de les abriter en quelques heures, ou en quelques minutes, Imputer à leurs chefs toutes les

fautes sous prétexte qu'ils acceptèrent le pouvoir des colonisateurs équilibrés à contre deux époques, à se tromper sur les effets commes sur la cause. Avec tout le sens péroratif qu'il comporta depuis un quart de siècle, la forme ostentatoire, pour des raisons semblables, un crédit analogue sur les frontières du même nom. Les ministres européens rassemblés sous la présidence de Bonn, au congrès de Berlin, connaissent effectivement par les populations qu'ils se partageaient en 1884. Ils se distribuaient d'après le seul droit de compte, sans aucun égard pour des aménagements comme Napoléon chargeant l'Allemagne soixante-quatre ans plus tôt.

Pourvus d'une bien meilleure expérience de terrain, leurs descendants ne sont guère en état d'exposer, par de mauvais conseils, les États africains aux dangers des aides des remaniements territoriaux, dans l'espérance d'acquiescer après d'eux une réputation d'honnêteté sur ce dangereux projet. Sans doute, aucune chancellerie ne se prononce encore officiellement sur ce sujet. Mais, enfin, des idées, des soupçons, des résignations émergent...

Par peur d'éventuelles interventions soviétiques dans plusieurs conflits sous-jacents pareils à ceux de l'Ogaden, de l'Érythrée, du Shaba, bien des diplomates essaient qu'il conviendrait de favoriser le règlement de ces litiges à l'amiable, dans le calme, au lieu d'attendre qu'ils tournent à la catastrophe. Après tout, le gouvernement israélien n'enferme plus aucun contrôle sur le Mers septentrional de son territoire depuis 1974, sans qu'il en résulte aucun danger pour son prestige, indifférent au reste du monde.

Si séduisants qu'ils paraissent, ces tels raisonnement supposent une naïveté sans bornes, ou beaucoup d'illusions. Capricieuses, mais situées, les frontières de l'ancien régime renforcèrent effectivement des divisions enclaves et délimitations arbitraires. Si détestables qu'elles demeurent, elles représentent probablement un moindre mal par rapport aux guerres en cascade, aux rebondissements sans fin qu'entrainerait leur modification. D'un bout à l'autre de l'Afrique, des centaines d'irréductibles mal contenus, vivaces, n'attendent qu'une occasion d'exploser. Ils la trouveront quand l'un d'eux triomphera quelque part.

Les « révolutionnaires » avec les « modérés »

En 1968, ce spectre effrayant tellement les fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine — O.U.A. — qu'ils préférèrent le maintien du système en place aux risques d'un remaniement. Sur ce compromis, toutes les opinions s'accrochèrent. Les « révolutionnaires » Kwame Nkrumah, Modibo Keita, Nassor, Sekou Touré, adoptèrent le « prudent » conservatisme de leurs adversaires « modérés », qu'ils s'apprêtaient à laisser Houphouët-Boigny ou Léopold Sédar Senghor. Nul n'osa soutenir qu'ils se soient inclinés par complaisance néo-colonialiste. Toutes nuances confondues, ils se prononcèrent à l'unanimité d'après un intérêt conscientiel si clairement établi qu'il n'appartenait à personne de le méconnaître. Un opportunisme diffus ne désarma jamais les tribunes

des grandes puissances par une concession sur ce principe-là. Des rectifications de frontières s'élevaient rien à leurs appétits. Par les nouveaux mécontentements créés, elles leur fourniraient au contraire d'autres occasions d'agir, sous couvert de soutenir l'indivisible droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, naturellement. L'Union soviétique, les États-Unis n'intervirent pas seulement au sud du Sahara parce qu'ils y trouvent des situations favorables, mais parce que leurs forces leur en donnaient les moyens, sans qu'il soit nécessaire de beaucoup s'inquiéter des prétères. Le heurt des empires n'a jamais connu d'autres lois.

Entre le fédéralisme et l'économisme

Si la cohabitation de peuples antagonistes les condamne à s'extermier, mieux vaut naturellement recourir à quelques combinaisons fédérales où leurs droits se compléteraient au lieu de se combattre. Sous des latitudes furt distantes avec des mentalités dissemblables, l'autonomie provinciale italienne, celle de l'Inde respectent ainsi à peu près leurs minoritaires, qu'il s'agisse de ceux du Sud-Tyrol, d'ascendance germanique, ou de quarante millions de Tamouls répartis entre Madras et le cap Comorin. Ces expériences, certes réussies, méritent suffisamment de considération pour offrir des modèles.

Les traditions autoritaires du pouvoir en Afrique se prêtent mal à de semblables compromis. Une diplomatie européenne habile, efficace, essaierait néanmoins d'encourager ses partenaires, au lieu de se résigner par lassitude à des rectifications territoriales qui entraînent inévitablement d'autres convulsions et de nouvelles souffrances. Malheureusement, les dimensions, les fureurs shakespeariennes des conflits du monde noir échappent encore aux dirigeants occidentaux. Formés à une froide gestion des finances, de l'économie, ils n'imaginent pas aisément qu'un vingtième siècle, une crise quelconque se prolonge et s'aggrave, alors que des investissements rationnels peuvent développer l'industrie, le commerce, et orienter les énergies vers la consommation.

Puisque, à partir de 1947, les militaires du plan Marshall recevaient l'Europe occidentale de ruines avant de l'arracher à la tentation communiste, quelques-uns d'entre eux rêvent maintenant de renouveler l'expérience au sud du Sahara. Avec cette idée d'apparence novatrice, la réflexion sur les rapports entre les deux continents zigzague de vingt-cinq ans. Elle nous ramène à l'effet au temps où de jeunes technocrates ménédistes attribuaient le sous-développement à la seule insuffisance de capitaux, et pensaient qu'il suffirait d'en injecter à hautes doses pour déterminer un essor général.

A court terme, leurs illusions entraînent d'ailleurs de réels progrès. Elles bousculèrent de vieilles routines, arrachèrent des territoires entiers à leur somnolence, complétèrent intelligemment par des crédits indispensables les réformes politiques réalisées en 1956 par la IV^e République française et l'instauration de MM. Defferre et François Mitterrand. Plus tard, elles inspirèrent encore la coopération gaullienne dans ses projets les plus audacieux, sous la conduite de deux excellents ministres : MM. Jean Foyer puis Raymond Triboulet, assistés l'un et l'autre par

M. Jean-Pierre Danaud, l'un des grands administrateurs libéraux de l'époque.

Malgré les sommes engagées, ces dépenses ne produisirent cependant aucun miracle. Elles rendirent la décolonisation française plus souple, plus facile. Elles favorisèrent l'équipement de quelques pays privilégiés comme la Côte-d'Ivoire. Trop souvent, elles s'évanouirent en coûteuses opérations de prestige, projets écrasants, somptueux gaspillages pour le profit d'une bourgeoisie locale jadis et parasite. Par complexes moraux envers leurs anciens maîtres, les Européens furent longtemps d'ignorer ces dilapidations surtout si leurs commerce en retirait d'énormes avantages. Avec un peu d'argent, ils espéraient réparer leurs imaginations ou réels de leurs ancêtres envers le monde noir.

Les temps ont changé. Dans l'ensemble des nations industrialisées, la peur du chômage, le spectre de la crise remplace la mauvaise conscience à l'égard des peuples pauvres. L'opinion publique n'envisage plus aussi bien qu'avant de soutenir le sacrifice d'une partie de ses revenus au profit d'une étrange et lointaine humanité, en effectuant sans cesse des sacrifices. L'équilibre de l'Afrique nécessaire à la paix du globe réclame toujours des sacrifices, mais aucun résultat ne s'obtient sans frais.

Un avenir lugubre

Même avec une bonne volonté latente, la France ne saurait surfer seule à d'aussi vastes demandes. Un accord entre Européens dégraderait plus aisément les ressources convertibles, c'est-à-dire supérieures à ceux moyennés par les conventions de Lomé. Mais ni les Allemands, ni les Hollandais, ni les Anglais ne souhaitent guère s'en imposer le sacrifice. S'ils changeaient, les Occidentaux se dépourraient-ils simultanément de leur désastreux mercantilisme, et d'une proposition continue à contordre la politique et les affaires ?

Rien n'annonce une telle conversion de mentalité, ni la naissance d'une morale plus saine parmi les utilisateurs. La classe dirigeante africaine ne manifeste aucun désir de réformer ses habitudes. Nul ne saurait s'en charger à sa place. Des investissements plus volumineux ne produiraient aucun effet positif, s'ils aboutissent simplement à multiplier les dépenses excentriques, les gaspillages, pour ne rien dire des fameux comptes dans les banques suisses.

Entre la désattribution du continent qu'elle redoute et le prix d'un équilibre précaire qu'elle hésite à payer, l'Europe ne dégagera pas aisément une voie moyenne. Le contrôle à peine dissimulé qu'elle envisage d'exercer sur l'économie africaine esquive les grandes lignes d'une stratégie intermédiaire. Sans doute remette-t-elle en cause bien des idées admises depuis vingt-cinq ans. La politique s'en soucie peu. Elle définit, développe d'abord des rapports de forces, non des intentions.

La récente rencontre organisée à Kinshasa entre le général Mobutu et son adversaire du printemps, M. Agostinho Neto, confère d'ailleurs qu'au-dessus de leurs États respectifs, de puissants protecteurs américains et soviétiques poussent maintenant à la paix, après avoir admis la guerre auparavant. La réconciliation des Grands sur ce terrain-là n'assure pas forcément celle de leur clientèle. Les uns et les autres se disputent, s'embrassent, puis se déchirent à nouveau sans souci de la veille ni du lendemain, et un rapprochement préalable, couleur d'autres crises. Dans ces convulsions, l'Afrique cherche péniblement sa route. L'expérience annonce qu'elle se dessine quelque part entre la servitude et la tragédie.

FIN

DE L'ONU
et les fonctionnaires
veiller à la régulation
des actes d'hostilité

UNE ANCIENNE COLONIE ALLEMANDE

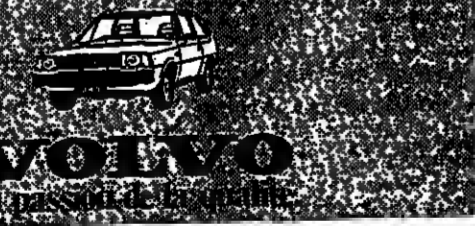
Le Tchad est une ancienne colonie allemande. Il a une grande importance économique et stratégique. C'est un pays riche en ressources naturelles.

Ce matin, le petit déjeuner aux Almedias :
Jus de fruits, œufs à la coque ou au plat...
fromages, fromage blanc, compotes de fruits, confitures, café, thé, chocolat, brioches, petits pains, pains de campagne, pain grillé, jambons, saucissons, pâtisseries, oranges, poires, bananes, mangues...

Au Club Méditerranée après l'été, c'est encore l'été. 266.52.52.

Si vous n'avez pas la patience d'attendre les nouveaux modèles Volvo, profitez-en.

Volvo



REOUVERTURE 1^{er} SEPTEMBRE
« AU CARRÉ D'AGNEAU »
CHEZ ALBERT

122, av. de la République - 33011 (F. Bord)
320-55-15 (F. Bord)

VENISE COUVRETE - FABRIQUE
DES DEMOISELLES EN BOUTIQUE
Son célèbre café d'agneau
Sa cave, l'une des meilleures de France

une bonne Secrétaire bilingue ?

Appelle Martine 24.300X
SEPAD 553.68.26

LE MONDE

Meilleure revue de la presse internationale de 40 années d'existence

LES BUREAUX
que vous recherchez

VIVRE A PARIS ET EN BANLIEUE

37 Programmes Immobiliers Sélectionnés

vous seront gratuitement adressés sur envoi de ce coupon ou de votre carte de visite à :

L'IMMOBILIER
12, rue des Lions-Saint-Poul - 75004 Paris

Aujourd'hui à Yasmina il fait : 28°

la semaine en septembre au lieu de 1250 F en août

Au Club Méditerranée après l'été, c'est encore l'été. 266.52.52.

Activités prévues aujourd'hui à Vittel :
golf, tennis, ball trapp, footing, promenades à bicyclette, etc...

Au Club Méditerranée après l'été, c'est encore l'été. 266.52.52.

Sejour tout compris : 1255 F la semaine en septembre au lieu de 1480 F en août

Les élections législatives partielles

M. Mitterrand maintient ses critiques contre le Conseil constitutionnel

De notre correspondant

Lille. — M. Mitterrand a participé mercredi 30 août, dans le Pas-de-Calais à la campagne électorale de M. Wilquin, faire socialiste de Berck-sur-Mer...

Il a également de nouveau dénoncé comme illégale l'intervention du chef de l'Etat à la veille du scrutin de mars dernier...

GEORGES SUEUR.

L.U.G.P. : un faux procès.

L'Union des gaullistes de province (gaullistes d'opposition) a estimé, dans un communiqué publié mercredi 30 août...

Il n'est pas possible de laisser passer le terme par lequel M. Servan-Schreiber a qualifié le comportement des députés de la majorité...

Meurthe-et-Moselle

M. Hector Rolland, député R.P.R. de l'Allier, a proposé, mercredi 30 août, un « face-à-face » soit à la télévision régionale, soit dans une réunion publique...

sa conférence de presse du 28 août, à Nancy (Le Monde du 29 août). M. Rolland a estimé qu'on ne peut laisser passer le terme par lequel M. Servan-Schreiber a qualifié le comportement des députés de la majorité...

NOMINATIONS A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. Jean-Pierre Narnio a été nommé mercredi 30 août au secrétariat général de la présidence de la République. Il occupera les fonctions de conseiller technique auprès de M. Pierre Hunt...

M. Jean-Pierre Narnio, né en février 1938, agrégé de droit, est entré en 1965 à la présidence de la République en tant que directeur de la direction de la coopération économique. Il a occupé successivement les fonctions de chargé de mission générale de la promotion industrielle, des infrastructures et de l'industrie...

NOMINATIONS DE SOUS-PREFETS

Le Journal officiel du 31 août a publié les nominations suivantes : Claude Brignac, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie, est nommé sous-préfet d'Availles (Nord)...

M. Roger Chénouard, président du R.P.R. de l'Allier, a été nommé sous-préfet de la Nouvelle-Calédonie. M. Jean-Pierre Narnio, secrétaire général de la présidence de la République, a été nommé sous-préfet d'Availles (Nord)...

M. DIJOND A REÇU UN ACCUEIL RESERVE A LA REUNION

(De notre envoyé spécial.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — L'accueil de la classe politique réunionnaise à M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, pendant son séjour dans l'île, du 28 au 29 août (Le Monde du 31 août) fut très réservé...

Le lendemain, à Saint-Paul, le secrétaire d'Etat était accueilli devant la mairie par des manifestants silencieux portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Nous sommes Français ! », « Non à l'Autonomie ! », « Non à l'indépendance ! », etc.

Mais il convient de réaffirmer nettement que les zones les moins développées du pays et celles qui, anciennement industrialisées, sont confrontées à la nécessité de conversions massives brutales, doivent bénéficier directement de la solidarité nationale.

La répartition des charges

L'ensemble de ces correctifs et de ces mesures d'accompagnement de la politique économique ne saurait pourtant suffire à garantir son succès : il importe d'ailleurs encore que le poids des efforts devant être nécessairement, compte tenu de la conjoncture, supportés par le pays soit réparti en tenant compte équitablement des capacités et des ressources de chacun.

MAURICE BOTBOL.

Une nouvelle pratique sociale

(Suite de la première page.)

En particulier, toute politique de l'emploi, reposant sur de vastes programmes nationaux, risque toujours de renforcer, par son application, les aspects d'assistance au lieu de conduire à une réduction durable du nombre des demandeurs d'emploi.

Parallèlement à ces mesures de décentralisation, la politique d'aménagement du territoire activement menée depuis quinze ans doit être poursuivie. Certes, sa mise en œuvre est rendue d'autant plus difficile que le nombre de créations nettes d'emplois industriels s'est considérablement réduit.

Plus généralement, l'adaptation de la société française à cette nouvelle période de son histoire économique et sociale suppose une évolution progressive des mentalités et des comportements à l'égard du travail dans ce domaine, une extension accrue de nouvelles formes d'activités.

Encore convient-il de ne pas étudier l'impact inévitable et irréductible de toute évolution importante du rapport entre le travail et les revenus. A l'échelle de l'ensemble d'une société, il serait en effet illusoire, et donc dangereux, de prétendre garantir à la fois un nouveau partage du travail et une progression inchangée du pouvoir d'achat pour toutes les catégories.

Aussi, des réformes ou des actions de portée et de nature variables apparaissent-elles indispensables dans le domaine social. Certains projets de loi seront soumis au Parlement lors de sa prochaine session : ils concernent la représentation des cadres dans les conseils d'administration des entreprises ou la mise en œuvre en faveur des entreprises en difficulté de dispositions nouvelles permettant d'organiser la prévention et de favoriser leur redressement. Il est heureux que le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise soit, enfin, certaines de ses propositions — après celles relatives au bilan social — mises en œuvre.

Si la présence de cadres dans les organes dirigeants des entreprises se révélait positive, la réforme devrait être étendue, rapidement, à l'ensemble des salariés. D'autres mesures, qui relèvent de la négociation directe entre partenaires sociaux, n'en apparaissent pas moins importantes. Aussi est-il indispensable que les négociations engagées en matière d'indemnisation du chômage aboutissent rapidement. Elles devraient permettre de remédier aux lacunes des mécanismes actuels qui garantissent à une minorité de demandeurs d'emploi des revenus équivalents à 80 % de leur dernier salaire.

Le temps est venu pour les Français, après de longs mois de campagne électorale qui ont conduit à rejeter une autre forme d'organisation économique et sociale, d'inventer un nouveau libéralisme, à la mesure des difficultés réelles que connaît la France et des ambitions légitimes qui sont les nôtres.

Libérer l'économie, ce n'est pas permettre à ce que l'on appelle les forces économiques de mener librement le jeu — c'est-à-dire de la fausser. C'est faire en sorte que, chaque jour davantage, le fonctionnement de l'économie repose, à tous les niveaux, et de la part de chacun des acteurs de la vie économique, sur l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

BERNARD STASI.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 30 août 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Claude Cheysson.

LES TRANSPORTS PUBLICS D'INTERET LOCAL

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux transports publics d'intérêt local, qui substitue à une législation déjà ancienne, périmée dans son principe, un régime juridique moderne...

AIR FRANCE

Le conseil a approuvé un projet de décret autorisant Air France à souscrire à une majoration de capital de la compagnie libanaise Middle East Airlines Air Liban...

REMUNERATION DES PERSONNELS DE L'ETAT

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret majorant les rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat. Conformément aux dispositions de l'accord salarial du 7 juillet 1978, ce texte prévoit d'abord une augmentation de traitement de 2,5 % au 1^{er} septembre...

LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté un bilan de la situation de l'emploi...

LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE

Le premier ministre et le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ont entretenu le conseil du programme et des conditions de déroulement de la session de l'Assemblée nationale...

INDUSTRIE DU PETROLE

Le ministre de l'Industrie a présenté sa communication sur l'industrie du raffinage du pétrole. Le gouvernement estime nécessaire que le fonctionnement de ce marché soit rendu plus concurrentiel...

LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté un bilan de la situation de l'emploi. Les statistiques disponibles des demandeurs d'emploi font apparaître une évolution satisfaisante...

LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE

Le premier ministre et le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ont entretenu le conseil du programme et des conditions de déroulement de la session de l'Assemblée nationale...

INDUSTRIE DU PETROLE

Le ministre de l'Industrie a présenté sa communication sur l'industrie du raffinage du pétrole. Le gouvernement estime nécessaire que le fonctionnement de ce marché soit rendu plus concurrentiel...

LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté un bilan de la situation de l'emploi. Les statistiques disponibles des demandeurs d'emploi font apparaître une évolution satisfaisante...

LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE

Le premier ministre et le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ont entretenu le conseil du programme et des conditions de déroulement de la session de l'Assemblée nationale...

INDUSTRIE DU PETROLE

Le ministre de l'Industrie a présenté sa communication sur l'industrie du raffinage du pétrole. Le gouvernement estime nécessaire que le fonctionnement de ce marché soit rendu plus concurrentiel...

LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté un bilan de la situation de l'emploi. Les statistiques disponibles des demandeurs d'emploi font apparaître une évolution satisfaisante...

Un 50c

MARQUE DÉPOSÉE EN FRANCE ET DANS DIVERS PAYS

télématélectrique un coup mais c'est-à-dire

LA DOCUMENT

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

Société

ue sociale

RELIGION

LES VOTES DU CONCLAVE

Un secret de Polichinelle

De notre envoyé spécial

Rome. — Un certain nombre d'hommes cardinaux, sans parler de Sa Sainteté Jean Paul II lui-même, ont eu une soirée de travail, au palais apostolique, le 26 août, pour discuter des modalités du scrutin du conclave. La constitution de Paul VI sur l'élection du pape est restée en vigueur. Le secret est resté intact, mais certains cardinaux ont eu des échanges de vues sur la façon de procéder. Les cardinaux ont discuté de la façon de procéder, de la durée du scrutin, de la possibilité de voter par bulletin, de la possibilité de voter par voix publique, etc. Les cardinaux ont discuté de la façon de procéder, de la durée du scrutin, de la possibilité de voter par bulletin, de la possibilité de voter par voix publique, etc. Les cardinaux ont discuté de la façon de procéder, de la durée du scrutin, de la possibilité de voter par bulletin, de la possibilité de voter par voix publique, etc.

Le cardinal Suenens, primat de Belgique, a déclaré au cardinal Luciani, président du conclave, qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Lyon, M. Le Guilloux, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Toulouse, M. de Guilleminot, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Paris, M. Luce, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Bordeaux, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Clermont-Ferrand, M. de Bevilacqua, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Strasbourg, M. de Sèze, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Metz, M. de Wierzbicki, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Nancy, M. de Geyser, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Reims, M. de Béchamps, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Sens, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Evreux, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Beauvais, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de La Rochelle-Foucauld, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Nîmes, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Montpellier-Lodève, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Cahors, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Rodez, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Bayonne-Lescar, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Comminges, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Tarbes, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Auch, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Valence, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Viviers, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Grenoble, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Chambéry, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Fréjus-Toulon, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Marseille, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Montpellier-Lodève, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Cahors, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Rodez, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Bayonne-Lescar, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Comminges, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Tarbes, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Auch, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Valence, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Viviers, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Grenoble, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Chambéry, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Fréjus-Toulon, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le cardinal de Marseille, M. de Galarreta, a déclaré qu'il est favorable à une réforme du système des permissions de sortie, mais qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le Parlement sera saisi d'une réforme des permissions de sortir

annonce M. Peyrefitte

C'est un incident déplorable, a déclaré M. Peyrefitte à la sortie du conseil des ministres (nos dernières éditions), à propos de la proposition de loi déposée au Sénat par le ministre de l'Intérieur (le Monde du 21 août), qui vise à modifier le régime des permissions de sortie des détenus. M. Peyrefitte a déclaré qu'il s'agit d'une réforme qui vise à améliorer le régime des permissions de sortie des détenus.

Le système des permissions de sortie des détenus est actuellement très restrictif. Les détenus doivent obtenir l'autorisation de leur directeur de prison, qui doit ensuite demander l'autorisation du procureur général. Ce système est très coûteux et très complexe.

M. Peyrefitte a déclaré qu'il propose de modifier ce système en permettant aux détenus de demander directement leur permis de sortie à la commission des permis de sortie. Cette réforme vise à simplifier le processus et à réduire les coûts.

Le Parlement sera saisi de cette réforme à l'automne. M. Peyrefitte a déclaré qu'il est convaincu que cette réforme sera adoptée.

JUSTICE

Kiffer, député de la Moselle (P.R.), qui s'inquiétait des infractions commises par des détenus en permission de sortie, a déclaré qu'il propose de modifier le régime des permissions de sortie des détenus.

M. Kiffer a déclaré qu'il propose de modifier le régime des permissions de sortie des détenus en permettant aux détenus de demander directement leur permis de sortie à la commission des permis de sortie.

Il a déclaré que cette réforme vise à améliorer le régime des permissions de sortie des détenus et à réduire les coûts.

M. Kiffer a déclaré qu'il est convaincu que cette réforme sera adoptée.

LA DÉTENTION EN FRANCE DE M. JAMES MCCANN EST PROLONGÉE

Le gouvernement de Bonn aurait, selon des sources judiciaires françaises, demandé à ce que le séjour de M. James Joseph McCann, ressortissant irlandais, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par l'Irlande en 1973 à Moenchengladbach (le Monde des 12 et 24 août). Selon la convention d'extradition de 1959 entre la France et la R.F.A., le délai entre la demande d'extradition et l'envoi de documents la justifiant est de vingt jours, mais ce délai est prolongé si la demande de l'Etat requérant dans des limites fixées par l'Etat requis.

M. McCann, arrêté le 9 août dernier à Throuais (Ardennes-Meuse), a été libéré le 23 août sur demande d'asile politique en France. Il a reçu dans sa démarche le soutien de plusieurs organisations françaises, notamment de l'Union départementale de Force ouvrière des Bouches-du-Rhône. Celle-ci déclare qu'elle a toujours été très attachée à la liberté et aux principes indéniables du droit d'asile, et demande que ce droit soit respecté par les autorités françaises.

UNE EXPLOSION D'ORIGINE CRIMINELLE RAVAGE L'APPARTEMENT DE M. MOUROUSI

L'explosion, suivie d'un incendie, qui a ravagé vers 2 heures du matin, ce jeudi 21 août, les deux premiers étages d'un immeuble situé 126, boulevard Suchet dans le seizième arrondissement à Paris, est vraisemblablement d'origine criminelle.

Un homme âgé de cet immeuble habitait M. Yvon Mourousi, directeur du journal (sévière de TF1-13 heures. Le journaliste, qui se trouvait dans son appartement à ce moment de l'explosion, n'a pas été atteint.

LE JEUNE ALLEMAND BLESSÉ PAR LE PRINCE VICTOR-EMMANUEL QU'ITTE L'HOPITAL SUR L'INSISTANCE DE SES PARENTS

(De notre correspondant.)
Marseille. — M. Hammer Dirk Günther, 17 ans, blessé de gravité dans la nuit du 17 au 18 août dernier dans l'incendie de Cavallo (Corse) par une arme à feu, a été transféré à l'hôpital de la Conception à Marseille. Blessé au cours d'une dispute entre le prince et un plaisancier italien à laquelle il était étranger, le jeune Allemand avait dû être amputé de la jambe droite. Les parents du jeune homme, tous deux chirurgiens dans la région de Munich, ont exigé que leur fils reparte leur pays.

Ce départ surprenant a fait l'objet de la part des autorités médicales et administratives d'un communiqué dans lequel on peut lire notamment : « Le malade a fait l'objet, ce jour 30 août, sur l'insistance précautionnée de ses parents, d'une évacuation par avion vers sa destination hospitalière d'Allemagne. Cette évacuation a été effectuée contre avis médical, l'état de santé du patient restant grave malgré une certaine amélioration clinique. » — J. C.

LE SOVIÉTIQUE BORIS SPASSKY ACQUIERT LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Le Soviétique Boris Spassky, ancien champion du monde, a acquis la nationalité française. Le rival malheureux de Bobby Fischer a cependant conservé sa nationalité soviétique et disposera de deux passeports.

Pour l'instant, Spassky n'envisage pas de jouer pour la France. Il continuera à défendre les couleurs de son pays natal qu'il a quitté depuis plus de deux ans pour vivre près de Paris, avec sa femme, une Française, dont il est le fils. Il a déclaré qu'il ne compte pas de revenir à Moscou, alors qu'il était employé à l'ambassade de France.

Police : divergences entre syndicats autonomes

La fusillade du boulevard Voltaire suscite des divergences d'analyse au sein des syndicats autonomes de la police. Les policiers ont été tués par des membres de la P.S.P., le Syndicat général de la police (S.G.P.) ne s'est pas associé à cette manifestation, publiant un autre communiqué dans lequel il s'oppose à la manifestation.

Le S.G.P. a déclaré qu'il s'oppose à la manifestation car elle vise à perturber le fonctionnement de la police. Il a déclaré qu'il ne veut pas de modifications trop radicales.

Le S.G.P. a déclaré qu'il propose de modifier le régime des permissions de sortie des détenus.

ÉCHECS LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Kortchnoi fait reporter à nouveau la dix-huitième partie

Pour la deuxième fois, Victor Kortchnoi a demandé le report de la dix-huitième partie du championnat du monde. Cette partie, qui devait débuter dimanche dernier, a été reportée à une date ultérieure.

Victor Kortchnoi a déclaré qu'il a demandé le report de la dix-huitième partie du championnat du monde car il se sent fatigué.

Le championnat du monde est actuellement en cours. Les parties sont reportées à cause de problèmes médicaux de Kortchnoi.

Obsession et parapsychologie

Qu'y a-t-il de vrai dans les affirmations du champion d'échecs ? Par définition, les sciences parapsychologiques ou psychiques ne reposent pas sur un ensemble de théories rationnelles, donc explicables et reproductibles, mais sur l'observation empirique de faits, dans lesquels la vision et la suggestion peuvent jouer un rôle. Jusqu'ici, la plupart des scientifiques ne reconnaissent pas la possibilité d'observer des phénomènes que les parapsychologues affirment la possibilité.

Patriarche grec catholique MAXIMOS V SÉJOURNE EN FRANCE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Le patriarche grec catholique d'Antioche et de tout l'Orient Maximos V, est arrivé mercredi 30 août à Orléans. Venant de Rome, le patriarche devait présider le Congrès international de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, qui se tient du 31 août à 5 jours.

Fondé vers 1120, à Jérusalem, par les croisés, pour assister les pèlerins et soigner les lépreux, l'Ordre hospitalier et militaire de Saint-Lazare de Jérusalem est consacré à des œuvres charitables, notamment au Proche-Orient. Ses membres sont en majorité catholiques mais on y compte aussi des orthodoxes et des protestants.

Après le Congrès, Maximos V repartira à Paris, où il rencontrera, le 4 septembre, M. Chirac. Puis il se rendra à Amman (Jordanie), dans un monastère byzantin situé près de Tall, où il vivra couramment arabisé. À son retour à Paris, il célébrera une messe solennelle, le dimanche 10 septembre, à Saint-Julien-le-Douve.

Maximos V séjournera dans la capitale jusqu'au 15 septembre.

ALEXANDRE ZINOVIEV AU 16^e CONGRÈS MONDIAL DE PHILOSOPHIE

Être ou ne pas être < philosophe soviétique >

Dusseldorf. — Coïncidence. Le 29 août, les considérations on ne peut plus orthodoxes de Piotr Fedosov, considéré par beaucoup comme le « patron » de la philosophie soviétique. Quelques heures plus tard arrivait à Dusseldorf Alexandre Zinoviev, la participation du logicien soviétique avait été prévue avant qu'il ne soit autorisé à quitter l'U.R.S.S. Il y a quelques semaines, en principe pour une durée d'un an, il figure d'ailleurs sur la liste officielle du congrès au nombre des délégués U.R.S.S., son seul lien apparent avec la plupart des 170 membres de cette délégation. « Bien que je sois depuis plus de vingt ans un philosophe soviétique, je ne me suis jamais senti porté par le courant général. Et les philosophes soviétiques ne m'ont jamais admis entièrement comme l'un des leurs. J'ai toujours été en quelque sorte un marginal, une exception. Je n'ai jamais éprouvé l'ensemble de ces sentiments, je ne l'ai jamais caché même quand je vivais en U.R.S.S. J'estime et j'aime encore qu'on n'a jamais rien eu de commun avec la science. En ce qui concerne ma contribution à ce congrès, je suis sûr que ce sera un succès pour la philosophie soviétique. »

L'auteur, parmi une douzaine d'ouvrages, des *Problèmes de la logique* (1950) et le *Matériau des fondements de la théorie logique de la connaissance scientifique* (1967), de *La logique de la science* (1971), de *Logique et langage* (1972), de *Logique et langage* (1972), ne se reconnaît comme maître que les logiciens Karl Ajdukiewicz, Jan Łukasiewicz, Georg Henrik von Wright et le mathématicien américain Post. En 1958, Zinoviev a écrit la thèse qu'il venait d'achever : « La logique dans le monde », et il a abandonné toute référence au marxisme et s'est consacré entièrement à la logique formelle.

« Globalement, une telle attitude n'est pas possible aujourd'hui en ce qui concerne la philosophie. » Vint la réaction : « Mon groupe de logiciens a été dispersé. Dès 1973 je me suis trouvé dans un isolement existentiel total. »

Ainsi Zinoviev a-t-il cessé complètement d'être un philosophe soviétique au sens officiel de l'expression. Au sens où l'entendait Mme Ludmila Bourjeva, vice-directrice de l'Institut de sciences de l'U.R.S.S., et ses collègues : « La réalité pose des questions auxquelles répond la philosophie scientifique. »

La situation de la philosophie en U.R.S.S. peut-elle évoluer ? Elle est stable pour le moment, estime Zinoviev. Et il explique ainsi la cause déterminante qui engendre les philosophes soviétiques orthodoxes et sans-titres en ce qui concerne la philosophie dans l'état où elle se trouve. Telle quelle est cette philosophie elle participe à cette société.

Tous les points sont-ils rompus pour autant ? Présenté avant son intervention au congrès comme un logicien de Munich, Zinoviev affirme. Il n'a voulu y voir qu'une « plaisanterie ».

La télématique, à la différence de l'électricité, ne véhiculera pas un courant inerte, mais de l'information, c'est-à-dire du pouvoir.

L'INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ, 168 p., 22 F.
Annexe 1 : NOUVELLE INFORMATION ET NOUVELLE CROISSANCE, 359 p., 50 F.
Annexe 2 : INDUSTRIE ET SERVICES INFORMATIQUES, 280 p., 40 F.
Annexe 3 : LA NOUVELLE INFORMATION ET SES UTILISATEURS, 240 p., 35 F.
Annexe 4 : DOCUMENTS CONTRADICTIONS, 400 p., 60 F.
Prix de souscription aux 4 annexes : 170 F.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29 rue Voltaire 75340 Paris Cedex 07 Tél. 261 50 10
163 rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03 Tél. 63 23 02

MICHEL KAJMAN.

des ministres

GILBERT LEONARD, directeur du Centre de documentation pédagogique.

Le Monde

AÉRONAUTIQUE

LE VOYAGE DE M. LE THEULE A LONDRES

Le gouvernement britannique devrait se déterminer très rapidement sur sa participation au programme Airbus B-10

De notre correspondant

Londres. — Les entretiens de M. Le Theule, ministre des transports, avec M. Varley, ministre britannique de l'industrie n'ont pas rapproché les points de vue français et britannique concernant la participation éventuelle de la Grande-Bretagne au projet Airbus B-10. La discussion continue de buter sur la question de l'achat éventuel par British Airways du nouvel appareil.

M. Le Theule a rappelé que du point de vue français, il était inconcevable que la Grande-Bretagne puisse prétendre participer à la construction d'un appareil dont la principale compagnie britannique de transport de passagers ne voudrait pas. On laisse entendre, que, étant donné la petite avance du programme B-10 sur ses concurrents américains, les membres européens du consortium Airbus envisagent d'aller de l'avant, au besoin sans la participation britannique. Une décision rapide et non équivoque s'impose compte tenu de l'outil déjà livré et qu'il convient d'utiliser au plus vite.

M. Varley a une fois de plus répété que le gouvernement britannique n'avait pas le pouvoir de contraindre British Airways à acheter le nouvel Airbus B-10. En d'autres termes, le gouvernement britannique n'est pas prêt d'accepter la condition posée par les Français à la participation, évaluée à 20 % de la Grande-Bretagne au projet. La British Airways, disent les Britanniques, ne peut être désemparée que par des raisons strictement commerciales. La visite-déjeuner de M. Le Theule, dont l'objet essentiel était de dissiper toutes les ambiguïtés, s'achève ainsi dans une certaine confusion.

Le gouvernement britannique envisage, dit-on, de faire une déclaration d'intention concernant sa participation au projet Airbus mais qui ne répondra pas aux souhaits de Français espérant une prise de position précise sur l'achat d'au moins « un seul B-10 ». Cette déclaration, qui pourrait intervenir dans les prochains jours, au plus tard avant le Salon aéronautique de Farnborough qui s'ouvrira lundi 4 septembre, sera très probablement floue. Elle recréera les pressions contradictoires qui existent toujours au sein du gouvernement britannique, où l'influence de Rolls-Royce, plus intéressée au marché américain, est-à-dire au Boeing 757 équipé de moteurs RB. 511-285, reste très forte.

Pas de compromis possible

Dans la soirée de mercredi, le ministre du commerce laissait entendre qu'une déclaration officielle serait faite dès ce jeudi, concernant l'achat par la British Airways de vingt et un Boeing 757. Cette nouvelle faisait un grand titre du Times annonçant que le cabinet avait donné son approbation. Plus tard, cependant, la British Airways a démenti avoir pris une décision à ce sujet. Il n'est pas exclu que le cabinet annonce au même temps leur décision d'acheter des Boeing et de participer au programme Airbus.

A la conférence mondiale aéronautique organisée par le Financial Times, Lord Besswick, président de la British Aerospace Corporation, nationalisée, soulignait que toute décision du gouvernement britannique sur sa coopération au projet Airbus n'aurait de valeur qu'en liaison avec une déclaration similaire de

l'Allemagne occidentale et de la France. D'autre part, lord Besswick réaffirmait la déclaration de principe de la BAC de rejoindre le groupe Airbus, précisant que cette décision n'entraînerait pas d'avantages à court terme mais peut-être des bénéfices à long terme. Il a ajouté que « le potentiel de l'Europe sera lié un jour, sur d'importants points, aux immenses ressources des Etats-Unis », ajoutant qu'il fallait se méfier du nationalisme croissant et qu'il serait mauvais de développer une mentalité de « fortresses Europe ».

Après avoir, le général Mitterrand, président de l'aérospatiale française (SNIAS), avait déclaré qu'il n'était pas réaliste pour les industries aéronautiques européennes de tenter des compromis « en faisant l'Europe sur un programme et l'Amérique sur un autre ». Les constructeurs européens doivent soit développer leur propre famille d'appareils ou rejoindre un constructeur américain. « Il ne peut y avoir de compromis... deux appareils même de taille différente seraient concurrents ». Le général Mitterrand a dit encore que l'objectif de pénétrer le marché solidement n'était pas stupide, compte tenu des commandes de l'Airbus. L'alternative serait pour les Européens de devenir un simple partenaire limité au rôle de sous-traitant des compagnies américaines.

HENRI PIERRE.

LA MALAISIE ACHÈTE TROIS AIRBUS

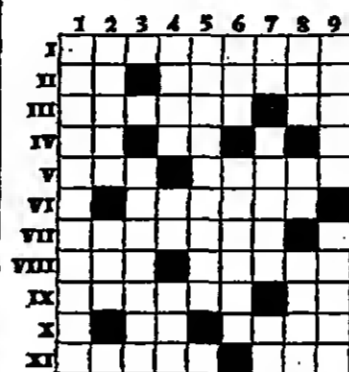
La compagnie aérienne malaisienne Malaysian Airline System (MAS) a annoncé, le 30 août, l'achat de trois Airbus A300-34-200 livrables entre octobre et décembre 1979 et la prise d'option livrable en décembre 1981.

Ces appareils remplaceront la flotte de Boeing 707 de MAS, et seront mis en service sur les routes régionales de MAS vers Bangkok, Taipei, Tokyo, Manille, Djakarta, Perth, Madras et d'autres nouvelles destinations prévues dans le plan quinquennal de la compagnie.

L'A300 est actuellement utilisé par treize compagnies, comprenant notamment Eastern Airlines aux Etats-Unis. En Asie, des A300 ont déjà été choisis par Korean Airlines, Thai International, China Air, Indian Airlines, Pakistan International et Iran Air.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS MÉTÉOROLOGIE



PROBLEME N° 2168

HORIZONTALEMENT

I. Ont remplacé les timbres dans beaucoup de pays. — II. A fait l'objet de maintes recherches; On ne risque pas de lui marcher sur la queue. — III. Mét. la ceinture. — Forme de savoir. — IV. Prodom. Terme d'éliminer. — V. Rutilent dans de vieux appartements; Capitale étrangère. — VI. Soupe chez ceux qui s'aplatissent. — VII. Non vérifiable. — VIII. Titre étranger. Peut fournir une huile. — IX. Est bien au-dessous de l'enseigne; Maître de coupe. — X. Fils d'eau; Souvent cloûé sur un fantail. — XI. Mesure pour le charme; Appareil.

VERTICALEMENT

1. On y fait entrer des minéraux. — 2. Bon pour le panier; Coule à l'étranger. — 3. Peut marcher avec une béquille. — 4. Il serait tout simplement petit s'il était plus grand; Démocratique; Pas d'habit. — 5. Profondément mordu. — 6. Abréviation; Préparer comme un chapon. — 7. Pas annoncé; Comme ci, comme ça; Préposition. — 8. Sont osseux; Terme musical; Coup de main. — 9. Souhaiterait éventuellement être entouré; Ordre d'arrêter.

Solution du problème n° 2165

HORIZONTALEMENT

I. Séminaire. — II. Etalonner. — III. Rossignol. — IV. Toi; Ré; Is. — V. Hot; Sien. — VI. Séton. — VII. Soffit; Ne. — VIII. Estimer. — IX. Go; Ras. — X. Eternelle. — XI. Ana; Béca.

VERTICALEMENT

1. Surtout; 2. Etouffé; Ota. — 3. Mascotte; En. — 4. Is; Tolosa. — 5. Noir; Net. — 6. Anges; Rires. — 7. Inn; Il; Mâle. — 8. Réole; Nesle. — 9. Erlanger; Es.

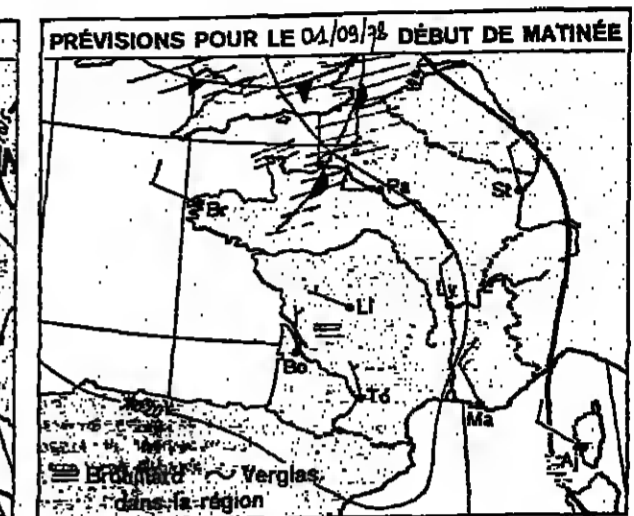
GUY BROUTY.



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 août à 6 heures et le vendredi 1^{er} septembre à 24 heures: Un anticyclone persistera en s'affaiblissant sur la proche océan, tandis qu'une perturbation venant du nord de l'Europe progressera vers le sud-est à travers l'Europe occidentale. Vendredi 1^{er} septembre, cette perturbation touchera nos régions à l'ouest de la Manche aux frontières du nord-est et de l'est en donnant un temps nuageux, passagèrement couvert, avec quelques pluies faibles. Avant le matin sur l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté. Après leur passage, une amélioration se produira l'après-midi sur la Bretagne et le Bassin parisien. Les vents, de secteur nord-ouest, se renforceront un peu et les températures seront en légère baisse. Sur le reste du pays, après quelques brouillards matinaux sur l'Aquitaine, le temps sera souvent ensoleillé. Le mistral falmera et les températures maximales s'éleveront.

Judi 31 août. A 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1020,2 millibars, soit 753,3 millibars de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 août): 10



second, le minimum de la nuit du 30 au 31: Alasca, 32 et 19 degrés; Biarritz, 23 et 10; Bordeaux, 23 et 11; Brest, 18 et 9; Caen, 17 et 8; Charbourg, 17 et 10; Clermont-Ferrand, 21 et 10; Dijon, 19 et 9; Grenoble, 25 et 12; Lille, 17 et 9; Lyon, 21 et 17; Marseille, 23 et 17; Nancy, 18 et 9; Nantes, 23 et 8; Nice, 33 et 18; Paris-Le Bourget, 20 et 9; Pau, 25 et 13; Perpignan, 20 et 18; Rennes, 21 et 8; Strasbourg, 17 et 10; Tours, 21 et 8; Toulouse, 28 et 13; Poitiers-Pitres, 20 et 23. Températures relevées à 14 heures: Alger, 32 et 18 degrés; Amsterdam, 18 et 10; Athènes, 31 et 21; Berlin, 15 et 7; Bonn, 18 et 9; Bruxelles, 17 et 9; Casablanca, 28 et 21; Copenhague, 18 et 14; Genève, 20 et 9; Lisbonne, 28 et 28; Londres, 18 et 7; Madrid, 34 et 14; Moscou, 17 et 9; New-York, 28 et 22; Palma-de-Majorque, 31 et 19; Rome, 28 et 23; Stockholm, 15 et 7.

Visites, conférences

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE

10 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 11 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 12 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 14 h. 45, avenue des Gobelins, M. H. R. et de la Savonnerie. — 15 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 16 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 18 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 19 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 20 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 21 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 22 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 23 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris. — 24 h. 30, rue de Valenciennes, musée de la Ville de Paris: Exposition de la collection de la Ville de Paris.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 31 août 1978:

- DES DECRETS
- Modifiant le décret n° 72-526 du 29 juin 1972...
- Portant publication du compromis d'arbitrage...
- Modifiant le décret n° 45-2370 du 15 octobre 1945...
- Relatif à la modification des modalités de gestion communale...

ÉDUCATION

DANS UNE ZUP DE BEAUVAIS

L'école dont ils rêvaient

De notre correspondant

Beauvais. — La Société d'équipement du département de l'Oise (SEDO) vient de réaliser dans la ZUP Argenteuil à Beauvais, à la demande de la municipalité, une école primaire de cent cinquante élèves dont les plans ont été tracés après avis des parents élèves, des enseignants et des services techniques municipaux. L'école doit ouvrir à la rentrée. Une série de réunions nous ont permis de définir un programme, a expliqué le directeur de cette société d'économie mixte, M. Jean Mazoulier. Ensuite nous avons lancé un appel d'offres auprès de cinq architectes. Une fois que les projets ont été connus, nous avons demandé aux personnes que nous avions consultées de se prononcer. Elles ont choisi celui qui répondait le mieux à leurs préoccupations. Le résultat, c'est un octogone de bâtiments blancs et gris, avec, en son centre, un patio rectangulaire d'une centaine de mètres carrés. Autour de cette aire sont disposées cinq classes flanquées de trois ateliers, une salle polyvalente, trois réfectoires de cinquante places chacun et une cuisine. Cette disposition circulaire facilite l'accès aux locaux non proprement scolaires. La salle polyvalente, une ou deux salles de restaurant et la cuisine pourront ainsi être utilisées par les habitants du quartier de la ZUP Argenteuil pendant la période des cours scolaires. Chaque classe, qui sera indi-

ÉDUCATION

DANS UNE ZUP DE BEAUVAIS

L'école dont ils rêvaient

De notre correspondant

visualisée grâce à un dessin mosaïque au sol différent et aux couleurs des murs, donnera sur des arbres fruitiers et un jardin où les élèves pourront faire pousser légumes et fleurs. Les enseignants auront ainsi la leçon de choses à portée de la main. Signe des temps, une rampe sera équipée d'une porte blindée. On y entreposera les équipements les plus coûteux, audiovisuels notamment. Côté cour, la traditionnelle « marée noire » de bitume sera remplacée par un damier rouge et noir. Au-delà, les cheminements piétonniers seront aménagés une fois que les utilisateurs auront marqué sur le sol leurs itinéraires préférés. Selon le directeur de la SEDO, ces améliorations ne coûteront pas plus cher qu'une construction traditionnelle. La réalisation totale, d'une superficie de 1100 mètres carrés, revient à 3,8 millions de francs. La subvention de l'Etat a été de 280 000 F et celle du département de 300 000 F. Pour une école de cinq classes, ce coût est plutôt élevé, mais si l'on déduit les trois salles de restaurant et la cuisine entièrement équipées, on arrive au chiffre « tout à fait acceptable » de 2,8 millions de francs. L'arrêté préfectoral libérant les subventions a été pris au début du mois d'avril, et il n'aura fallu que vingt-trois semaines pour construire l'école. MAURICE LUBATTI.

loterie nationale Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS. Table with columns for terminal numbers, final numbers, groups, and sums to pay. Includes a section for 'TRANCHE DES DAHLIAS TIRAGE DU 30 AOUT 1978' and 'LOTTO' results.

Centre ISTH Centre AUTEUIL - TOLBIAC Institut privé des Sciences et Techniques humaines. PCEM. Expérience pédagogique depuis 24 ans. Préparation de vacances, Recyclage pour bacheliers (math, physique, chimie) par petits groupes. Mise à niveau pour redoublants (matières au choix). Recyclage de Pré-Rentrée. Années complètes de formation méthodologique (année 0). À raison de 14 heures hebdo de Cours et Exercices. Préparation Annuelle soutenue par petits groupes de 10 à 12 étudiants et par CHU pour toutes matières enseignées. AUTEUIL 6, Av. Jean Béraud 75016 Paris - Tél. 289 62 03. TOLBIAC 49, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 589 63 21.

LE MONDE. Meilleurs conseils de la disposition de vos locaux. Rubriques d'Annonces Immobilières. Vous y trouverez pour votre LA MAISON que vous recherchez.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

lettres étrangères

Pique-nique en Australie

SI cette promenade littéraire, à laquelle est convié le lecteur, est baptisée pique-nique, c'est d'abord pour...

poète lui-même et non des moindres (4), dans un article de l'hebdomadaire National Times...

Pover without glory, fresque des milieux catholiques du travailleur et de la corruption politique, a touché, captivé...

Frank Moorhouse, né en 1938, tranche sur ses prédécesseurs comme sur ses contemporains...

Alan Watts, souriant hérétique

ALAN WATTS, un pionnier de la théologie critique. Au cours des quatre dernières décennies, il a montré...

Parole dit quoi, mais non comment. La hiérarchie ? Les termes « en haut », le « Très-Haut »...

Patrick White ou l'œil du maître

DANS ses romans, Patrick White, maître du genre, a écrit à l'œil tout, aussi bien aux infimes détails qu'aux conceptions grandioses...



Portrait of Patrick White by G. G. ...

Subvention et camps

Frank Moorhouse a été aidé comme beaucoup d'autres par le Literature Board, organisme créé en 1973...

Une vie sans qualité

Bonaviri, écrivain sicilien, raconte cette fois l'histoire de son père.

Vittorio, auteur de Conversation en Sicile (3), disait de l'histoire du tailleur : « Il y a une grâce XVIII^e siècle dans cette histoire de tailleur »...

Poirot-Delpack

Le réalisme australien, c'est l'immensité, la solitude. C'est l'outback, le fin fond d'un arid-pays presque inexploré...

Figures du passé

Tel est le contexte actuel, auquel s'ajoute la dimension du temps. Faulstich, photographe français ami de Théodore de Bèzeville et auteur de Lettres d'Australie qui vaudraient d'être réimprimées...

L'œil du cyclone

L'œil du cyclone, c'est la conscience environnée de menaces qui préserve une forme de paix ? Serait-ce, aussi bien, l'incoscience ? L'Australie tout entière — lucky country ? — n'y vit-elle pas d'une certaine façon...

Le Jean de Boud

Le Jean de Boud, c'est un personnage coloré, authentique, créateur, passionnément inconnu de tout vivant.

Administration de l'Entreprise

Programme de formation polyvalente avancée, accueillant 30 stagiaires par an, ouverts aux candidats suisses et étrangers...

Préparation aux Ecoles Nationales Vétérinaires

ANAPAUD, Etablissement Privé secondaire et supérieur, 19, rue Jussieu - 75005 Paris

L'ARDECHE

la terre et les hommes du Vivarais de Pierre BOZON un livre touristique pour tous

Administration de l'Entreprise

Prochaine session: octobre 1978. Inscriptions sur dossier et entretien. Documentation complète sur simple demande au Secrétaire de l'Ecole...

Ecole de Cadres de Lausanne

Centre international de formation et perfectionnement en administration d'entreprise, fondé en 1963

Cinéma

< FINGERS > (« Mélodie pour un tueur ») de James Toback

James Toback, New-Yorkais, professeur de littérature au City College, écrit, nous lui révèle-t-il y a trois ans par son scénario de l'excellent film de Karol Reisz, The Gambler (Le Flambeur), installé dans le respectabilité, son héros, également professeur de littérature dans un collège à New-York, cherchant l'évasion et l'aventure dans le jeu, rencontre la violence, la loi du milieu, un univers régi par l'implacable loi du négoce. La mise en scène, dirigée par le réalisateur indépendant, financé par les parfums Fabergé (comme autrefois les tournures Revillon financèrent Nanouk de Fleherty), carte blanche au talent et à l'invention, sans le moindre pression des « moguls » hollywoodiens ; l'écriture-cinéma doit être jugé sur le seul résultat de son travail, sans excuses.

James Toback, metteur en scène, place sa caméra à hauteur d'acteur, ignore les fantaisies et autres arabesques visuelles d'un cinéma de la City qu'il connaît bien, Martin Scorsese (Mean Streets, Taxi Driver). L'image a pour fonction d'objectiver le vision de l'auteur, un écrivain véritable, de la manière la plus précise, la plus directe : Mike Chapman, qui a photographié Taxi Driver, éclaire chaque scène comme la chirurgie découpe avec son scalpel, pour donner le plus d'évidence possible aux gestes, aux regards, aux actes. Fingers, avec ce scénario, cette photographie, devient un quasi-documentaire sur une remarquable performance d'acteur. Harvey Keitel, Jimmy, donne chair, incarne le personnage né de l'imagination de James Toback et fait accepter un sujet qui, sans lui, deviendrait insupportable. Il est l'homme incapable de communiquer, mais aucune philosophie du désespoir ne sous-tend ce destin solitaire : Jimmy n'a pas encore appris à voler de ses propres ailes, il n'a pas brossé vraiment le cocon familial.

< Dossier 51 >, de Michel Deville

Un haut fonctionnaire français est nommé à un poste-clé dans un organisme international d'échanges commerciaux. Un service secret étranger réunit sur lui des informations, cherchant dans sa vie la faille qui permettra de le manipuler. Dominique Auphan devient ainsi le « dossier 51 ».

Le livre de Gilles Perrault, c'est ce dossier : une suite de rapports administratifs, de fiches, de documents, la routine froide de l'espionnage, un homme mis à nu par des enquêteurs indifférents, des techniciens au service d'une machine à disques individuels. Livre inadaptable au cinéma selon l'auteur qui, depuis des années, avait refusé les propositions de plusieurs cinéastes, Clouzot, Melville, Dreyfus... En définitive, Michel Deville a réussi à convaincre Gilles Perrault que l'adaptation de Dossier 51 était possible. Et il en a fait un film. Le film français le plus original de l'année. Très surprenant de la part d'un réalisateur qui, depuis 1960, avec ou sans Nina Companeez, est l'auteur de comédies brillantes, délicates, romanesques, à mille lieues d'un pareil sujet. Pourtant, à la réflexion, ce travail de fournis de l'espionnage pour arriver à la connaissance intime d'un homme ne pouvait que passionner Deville dont les personnages ont toujours, comme Dominique Auphan, leurs secrets et leurs faiblesses intérieures.

Expositions

< Architecture avec architecte > ?

« Architecture avec architecte », c'est une exposition que l'on espérait, malgré le graphisme indigeste de l'affiche. Car on commençait à se lasser de ces architectures sans architectes que Bernard Rudofsky opposait, à juste titre, mais avec ostentation, au travail de nos designers. Curieusement, cette patte exposition, facile à suivre, colorée, et que chacun devrait aller voir pour en avoir le cœur net, manque le coche. Un esprit souvenu pourrait même lire de l'ironie dans le titre adopté.

« Architecture avec architecte », il faut voir quel abîme sépare néanmoins ces preuves de bonnes intentions des réalisations échouées. Neuf toiles sur dix, le détail relève de l'improvisation ou de sa version remplacée par de l'industrie passe-partout. Passons allégreusement sur les mégalo-représentations lat.

Notes

Cinéma

« Je suis timide mais je me soigne » de Pierre Richard

Varétés

Mannu Dibango

Découpé au scalpel

DURÉE EXCEPTIONNELLE HORAIRES SPÉCIAUX

IMPERIAL PATHÉ

LA GRANDE FRESQUE CINÉMATOGRAPHIQUE



Le Monde Service des Abonnements

En l'Office franco-allemand pour la jeunesse

Notes

Cinéma

« Je suis timide mais je me soigne » de Pierre Richard

Varétés

Mannu Dibango

CINQ ANS APRÈS

Malraux et Gilioi au plateau des Glières

Sans le monument d'Emile Gilioi, sans l'a croix funéraire d'André Malraux, le nom du plateau des Glières, à une trentaine de kilomètres d'Annoy, ne résonnerait peut-être que le thème d'un épisode local des combats de la Résistance.

CINQ ANS APRÈS

Malraux et Gilioi au plateau des Glières

1973, lors d'une inauguration mémorable : « Dans cinq ans... »

Jazz

Air et Kahil El-Zabar à Paris

Bien sûr se produira à la chapelle des Lombards, sur leur premier séjour parisien, deux des groupes passionnés qui ont engendré l'A.A.C.M. de Chicago : Air et Kahil El-Zabar (Ethnic Heritage Ensemble).

Jazz

Air et Kahil El-Zabar à Paris

Philippe Wilson et Lester Bowie, tous deux de Saint-Louis. Et Chicago inspire à The Black Art Ensemble, de Saint-Louis, le Tribe (à la Tribune), de Denver, l'I.C.M.A.A. et son Pentecost People's Orchestra, de Calicut (Honnor Tapecon), de Lyon à Berlin, mille manières de regrouper ment des musiciens d'improvisation.

Journal 1978

سكنات الامم

SPECTACLES

Théâtres

Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Le Bateau pour Lipia. Ecole de Vaclav Havel, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vu.

Église Saint-Merri, 20 h. 30 : Les Barbares. 21 h. 45 : Les Lettres de la religieuse portugaise.

Le Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Amédée ou Comment on déshonore son père. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Madeleine, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Bouffes-Parisiens, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes de chambre. 21 h. 30 : Les Femmes de chambre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (sigles groupés) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 31 août

Les chansonniers: Carven de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'œuvre. Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Festival estival: Cécile, 18 h. 30 et 20 h. 30 : B. Verlet, claviers et violon. M. Kardos, violon baroque. P. Bochet, flûte et viola da gamba.

Jazz, pop, rock et folk: Carven de la République, 21 h. : Stéphane Courcier, 21 h. : Andy Campbell-Frémont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Andy Campbell-Frémont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Andy Campbell-Frémont.

LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 8 (232-62-12).

JEUNE ET INNOCENT (A. v.o.) : Quinette, 5 (232-35-40) ; 14-Juillet-Paranaise, 5 (232-35-40) ; 14-Juillet-Paranaise, 5 (232-35-40) ; 14-Juillet-Paranaise, 5 (232-35-40).

JE SUIS TENDU, MAIS JE ME BOIGNE (Fr.) : Rex, 12 (232-35-40) ; Rex, 12 (232-35-40) ; Rex, 12 (232-35-40) ; Rex, 12 (232-35-40).

LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 8 (232-62-12).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE CANDIDAT AU POL (A. v.o.) : Richelieu, 2 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40) ; La Royale, 5 (232-35-40).

LE POINT DE NON RETOUR (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). LE RETOUR DE L'ADONIS (A. v.o.) : Studio Bertrand, 5 (232-35-40).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A. v.o.) : Accacia, 17 (232-35-40). ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A. v.o.) : Accacia, 17 (232-35-40).

LE REQUIEM EST EN FRISON (A. v.o.) : Styl, 5 (232-35-40). SILENT RUNNING (A. v.o.) : Studio Bertrand, 5 (232-35-40).

TOMES LES FILLES ET TAIS-TOI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). LE TROISIEME ROMAN (A. v.o.) : Kinoparadise 15 (232-35-40).

UN BTE 2 (A. v.o.) : Contrecoeur, 5 (232-35-40) ; v.l. : U.G.C.-Opéra, 5 (232-35-40). UN TRAMWAY NOMME DESIR (A. v.o.) : Accacia, 17 (232-35-40).

VENIS DONC PREMIER LE CAPE (A. v.o.) : La Paranaise, 14 (232-35-40). LA VENGEANCE AUX DEUX VILLAGES (A. v.o.) : Action-Box, 15 (232-35-40).

LE VERTU FUSIL (Fr.) : Idoradio, 15 (232-35-40).

M. MONROE (v.o.) : Studio de l'Écran, 15 (232-35-40). Marilyn, 18 h. 45 : la pêche au trésor. 19 h. 15 : Niagara. 22 h. 15 : Minnie.

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40). AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 5 (232-35-40).

PARIS VIVANT AU MOIS D'AOUT (DERNIÈRES)

TH. PRÉSENT LA TOUR DE NESLE d'Alexandre OUMAS. Un chef-d'œuvre d'IONESCO. Avec la mise en scène de Mario Franceschi.

V.O. PUBLICIS ELYSÉES - V.O. PARAMOUNT ODEON - V.F. PUBLICIS MATHIGNON - MAX LINDER - PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT MONTFARNAISE - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GODELINS - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPÉRA - PASTY - MOULIN ROUGE - CONVENTION SAINT-CHARLES - TROIS SÉCRETAN - ARTEL ROSNY - ULIS ORSAY - ARTEL CORBEIL - PARAMOUNT LA VARENNE - PARINOR ORLY - RUXY BOUSSY - CYRANO VERSAILLES - PARINOR AULNAY - ARTEL NOGENT - ARTEL VILLENEUVE - MELIÉS MONTREUIL - GAMMA ARGENTEUIL - CARREFOUR PANTIN APOLLO - MANTES - CERGY PONTOISE - U.G.C. MEAUX



GRAND REX VF - UGC ERMITE VF - UGC DANTON VF - S MURAT VF - MIRAMAR VF - MISTRAL VF - MAGIC CONVENTION VF - UGC GODELINS VF - CYRANO VERSAILLES - C21 St Germain - CARNEFON Pantin - MELIÉS Montreuil - ARTEL Nogent - ARTEL Orteil - FLAMÉES Sarcoules - WÉLIZY 2 Wéizy - FRANÇAIS English - RUXY Val d'Yerres

Après 2000 ans de civilisation on a besoin de se débiter.

DOGMA (THANK GOD IT'S FRIDAY) movie poster.

CALENDRIER DES CONCERTS. Samedis musicaux Bertrand MOLIA.

V.O. MARGHIAN - QUINTETTE - MAYFAIR - V.F. FRANCE ELYSÉES - CLICHY PATHE - RIO OPÉRA - SAINT-LAZARE PASQUIER - MONTFARNAISE 83 - GAUMONT SUD - PÉRIPHÉRIE : BELLE-ÉPINE PATHÉ - ARTEL Roxy - GAMMA Argenteuil - AVIATIC Le Bourget

Cannes 78 Grand prix d'interprétation Jill Clayburgh dans 'La femme libre' Sept. 78 : étonnants et émouvants Jill Clayburgh et Peter Falk dans 'Le sourire aux larmes'

avec architecte... (vertical text on the left margin)

ANS APRÈS... (vertical text on the left margin)

DECOUVERTES ARCHEOLOGQUES... (vertical text on the left margin)

SOCIAL

M. Boulin s'attend à une aggravation de la situation de l'emploi

M. Robert Boulin, ministre du travail, redoutant une aggravation de la situation de l'emploi jusqu'en novembre, et n'espérant une amélioration qu'à la fin de l'année...

Pour sa part, M. Boulin a déclaré mercredi qu'il faudrait se tourner vers le secteur tertiaire, l'artisanat et les services qui, seuls, pourraient être générateurs d'emploi...

L'accord Peugeot-Citroën-Chrysler

Les syndicats pourraient engager une action internationale < pouvant aller jusqu'à la grève >, en cas de menace sur l'emploi

Genève. — L'engagement de se préparer à une action de solidarité internationale « pouvant aller jusqu'à la grève » en cas de fermetures d'entreprises ou d'autres mesures importantes de rationalisation de la production...

Journée de grève diversement suivie chez Boussac

Vivre son incertitude...

Les salariés des usines voisiennes du textile ont suivi très diversement la grève de vingt-quatre heures décidée par l'inter-syndical le mercredi 30 août...

De notre envoyé spécial. Liers de lissage ou de filature. Les bas salaires ne découragent pas, car il n'y a pas le choix : entre 1 900 et 1 800 F par mois...

CONJONCTURE

LES RÉACTIONS A LA FORTE HAUSSE DES PRIX DE JUILLET

La C.F.D.T. a publié mercredi 30 août un communiqué déclarant notamment : « Avec une augmentation des prix de 1,2 % en juillet, l'augmentation maintenue en raison de la fermeture de nombreux points de relèvements des prix, le gouvernement recueille les fruits d'une politique économique que la C.F.D.T. juge toujours combattive... »

Pour le parti socialiste, la hausse de l'indice des prix (1,2 % en juillet) confirme l'échec du plan Barre. Il y a de plus en plus d'inflation, de chômage et de faillites. L'économie française s'enfonce dans la crise et perd son potentiel économique...

La C.G.T. critique l'évolution des salaires dans la fonction publique. Selon les estimations de la C.G.T. du secteur public, la majoration de 2,5 % qui vient d'être annoncée sera absorbée à la fin septembre par la hausse du coût de la vie...

LES CONTROLEURS AERIENS RENOUVELLENT LEUR OFFRE DE NEGOCIATIONS « SÉRIEUSES »

Avec la fin prochaine des retours de vacances, la situation devrait se normaliser dans les aéroports, dont l'activité a été sensiblement perturbée par la grève du siège des contrôleurs aériens qui doit s'achever le lundi 4 septembre...

AFFAIRES

Après la C.G.E. et la C.F.P.

LE GROUPE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON VA AUGMENTER SON CAPITAL

Pour la première fois depuis sa constitution en 1970, le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson fait appel à ses actionnaires. Son capital va passer de 2 900 millions de francs à 3 465 millions...

Le groupe britannique Lucas fait de nouvelles propositions pour le rachat de Ducellier

La bataille pour le contrôle de Ducellier, premier fabricant français de démarreurs et de dispositifs d'allumage pour véhicules automobiles, dont 51 % des actions sont encore détenues par D.E.A. (groupe américain Bendix), s'intensifie...

LE TAUX DE BASE DES BANQUES VA BAISSER DE 0,15 %

Le Crédit du Nord a décidé de ramener de 9,06 % à 8,90 % son taux de base, qui détermine le coût de l'ensemble du crédit à court terme...

M. ARTHUR BURNS VA DEVENIR CONSEILLER DE LA BANQUE LAZARD FRÈRES

M. Arthur Burns, qui fut de 1976 à 1977 président du conseil des gouverneurs du système de la Réserve fédérale des États-Unis, va devenir conseiller de la banque d'affaires Lazard frères à compter du 1^{er} septembre 1978...

DES FACILITES EXCEPTIONNELLES offertes à une entreprise industrielle désireuse de s'installer à LANEUVEVILLE-DL-NANCY 8 km de NANCY. Includes a site plan diagram and details about industrial facilities and company information.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

CONJONCTURE

LES REACTIONS A LA FORTE HAUSSE DES PRIX DE JUILLET

Le parti socialiste... Le parti communiste... Le parti radical... Le parti libéral... Le parti démocrate... Le parti chrétien... Le parti social-démocrate... Le parti travailliste... Le parti libéral... Le parti démocrate... Le parti chrétien... Le parti social-démocrate... Le parti travailliste...

CONNELLES désireuse E.DI.NANCY

INDUSTRIEL BOURG sur 5 clos de murs

2500 KVA 100 KVA de la ville ts : 274 m² GENPA S.A.

LA NOUVELLE POLITIQUE PÉTROLIÈRE Les dispositions



(Dessin de KORE.)

A qui profitera la « cagnotte » sur l'essence ?

Comme prévu, le prix des carburants ne baissera pas. M. Monory, qui avait sans doute voulu forcer la main de ses collègues du gouvernement en annonçant le 19 août une réduction de quelques centimes sur le litre d'essence...

LE REGIME DES IMPORTATIONS.

Le régime des importations de produits pétroliers subira de profondes modifications à partir du 1^{er} septembre...

Suppression des quotas.

Les autorisations spéciales étaient jusqu'à présent assorties de quotas qui ne devaient pas dépasser les bénéfices...

Contrôle des programmes d'approvisionnement.

Ces programmes d'approvisionnement des compagnies par la direction des carburants est considérée comme impérative...

LE REGIME DES PRIX.

Les prix du fuel lourd et du naphta ont été libérés le 7 juillet dans le cadre de la politique de libération des prix industriels...

ÉNERGIE

ÉTRANGER

Les suites du sommet de Bonn

JAPON : 88 milliards de francs de dépenses publiques supplémentaires. ALLEMAGNE FÉDÉRALE : allègements fiscaux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DE JOUR, 15 JOURS, 30 JOURS, 60 JOURS, 90 JOURS. Rows include various currencies and interest rates.

Taux des Euro-Monnaies

Table with columns: D.M., F.F., S.F., L.S., P.S., E., S. Rows include various currencies and interest rates.

Société suisse de constructions immobilières cherche UNE IMPORTANTE AGENCE IMMOBILIÈRE bien introduite, pour la vente de ses programmes.

Un certain abandon

(Suite de la première page.) Or si Esso, filiale de la société mondiale Exxon, décide de prendre 50 % du marché français...

Faits et chiffres

ALLEMAGNE FÉDÉRALE: Le chiffre d'affaires des banques ouest-allemandes... ÉTATS-UNIS: Hausse du « prime rate »... BRÉSIL: La récolte de café brésilien est restée en baisse...

Bienheureux les retardataires. (Ils paieront moins cher leur voyage vers l'Irlande). Cherbourg vers l'Irlande (s'ils ne sont que 2 ou 3, elle paiera demi-tarif). Ou bien préférez-ils passer par l'Angleterre? Passagers et véhicule paieront 10 % de moins sur les carteries Sealink Grande Bretagne-Irlande...

M. FREYCHE directeur des relations économiques extérieures. M. Michel Freyche, inspecteur des finances, est nommé directeur des relations économiques extérieures (D.R.E.E.) de l'administration centrale du ministère de l'économie et du ministère du budget...

ÉQUIPEMENT

PLUS DE POTEAUX MÉTALLIQUES D'ICI A TROIS ANS

Le téléphone cherche à plaire

Le poteau téléphonique métallique est condamné. M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications, a annoncé, le mercredi 30 août, que d'ici à trois ans, ses services abandonneraient définitivement ce genre de support inesthétique. M. Théry a également promis que les P.T.T. généraliseraient le câble téléphonique « enterré », sauf dans les agglomérations et dans les parties terminales des lignes rurales.

L'environnement quotidien est fait de petits riens. Il faut peu de chose pour briser l'unité d'un paysage rural simple, non pas grandiose, mais équilibré, harmonieux : une maison trop blanche et trop en vue ; un château d'eau au sommet d'une colline, ou une série de poteaux métalliques le long de la route, à la place, ou à côté, des traditionnels poteaux de bois.

En équipant en grande hâte les campagnes, ces messieurs du téléphone se sont fait bien mal voir de ceux qui sont sensibles aux transformations réalisables du paysage. Sans doute fallait-il donner le téléphone aux campagnes, mais pas sans avoir réfléchi aux dégâts.

Prenez un site rural banal. Une petite route ordinaire. Discrète, elle se faufile à travers champs. Peu de signaux routiers, pas de bande blanche. Le bitume se laisse oublier. Champs de blé ou d'avoine, prairies et bois. De ci, de là, une ferme-caméïon, couleur de terre, cadée au creux d'un vallon. Arrive le téléphone.

Une chance pour ces fermes isolées, ces paysans loin de tout à qui la télévision seule apporte les nouvelles du monde.

Catastrophe ! Il arrive en accrochant ses fils non pas sur des troncs d'arbres grossièrement épurés d'auteurs, mais sur des poteaux suris d'usine en métal gris, presque blanc, qui accroche la lumière. Irruption regrettable. Où les P.T.T. ont-ils donc le tête ?

L'évance des poteaux métalliques le long des routes de campagne a provoqué de nombreuses protestations. Les P.T.T. ont rétorqué qu'il avait dû faire face à une demande soudaine et massive : le forêt française n'y suffisait plus.

Quelques chiffres : la forêt produit au maximum, selon les P.T.T., 1,2 à 1,4 million de poteaux téléphoniques par an. Dans les années 70, les besoins ont augmenté progressivement : 1,1 million de poteaux en 1971 ; 1,7 en 1975, et 2,5 en 1977. Ce furent les « années terribles » pour le paysage, puisque, pour combler le déficit, on a planté plus de métal que de bois. Il fallait amener l'automatique dans les campagnes. Apparus modestement en 1967, les 1016 de métal passaient de 300 000 en 1975 à 1,3 million en 1977.

Il fallait cette période un peu folle pour ouvrir les yeux du ministère de l'Environnement et du président de la République. Mais le mal était fait. On intervint pour établir avec les P.T.T. un calendrier de réduction du programme des poteaux métalliques pour les années suivantes et déterminer les secteurs d'intégration. La réaction du ministère de l'Environnement fut, selon les P.T.T., « dra-

conienne ». Interdits de séjour dans les forêts, les parcs culturels et les sites biotopes, les poteaux de métal devaient être, à terme, réservés aux agglomérations.

Un programme d'achats et de « plantations » sur trois ans a été défini en limitant l'utilisation du métal : 1,2 million en 1978, 900 000 en 1979 et 500 000 en 1980, tandis que les achats de bois devaient augmenter légèrement (1,2 puis 1,3 et 1,4 million), complétés par des importations (350 000 environ).

En fait, la « consommation » de poteaux est en baisse. Ou plutôt les prévisions des acheteurs, établies à la fin de 1977, ont été trop fortes et les P.T.T. ont en train de réduire leurs commandes. D'autant que l'on a enterré davantage de lignes et utilisé plus que prévu les pylônes de l'E.D.F.

Sous terre

Les P.T.T. vont donc réduire leurs commandes. « Cela permet de supprimer les importations de bois pour la production française, nous maintiendrons les chiffres prévus en réduisant les achats de poteaux métalliques », nous a déclaré un responsable du ministère des P.T.T. Il serait, en effet, inconvenant que les erreurs de prévisions aient pour conséquence une baisse des achats de bois plutôt que de métal. « Nous avons toujours considéré le métal comme un appoint », assure le même fonctionnaire. En 1976 et en 1977, cet « appoint » a tout de même représenté la moitié des achats !

Pourquoi un tel engouement pour un matériel moins beau, mais pas moins cher, ni plus résistant, que le brave poteau de pin ? Le poteau d'acier est, en effet, 40 à 60 % plus cher que son confrère en bois, mais il est fait un peu moins (30 au lieu de 80 m) et il est plus résistant. Pourquoi avoir encouragé les fabricants de poteaux métalliques à produire trois millions de fois par an, alors que cette prévision était exagérée ?

Pourquoi les P.T.T. n'ont-ils pas plus tôt — et spontanément — imaginé d'autres moyens pour mieux respecter l'environnement, comme l'enfouissement des lignes ou l'utilisation de supports communs avec l'E.D.F. ?

MICHEL CHAMPENOIS.

LA RÉFORME DE DEUX MINISTÈRES

Transports CORRESPONDANCE

Priorité à la gestion

La récente réorganisation du ministère des transports s'est notamment traduite par la suppression du Service des affaires économiques et internationales (S.A.E.I.). MM. Michel Houé et Pierre Sibros, secrétaires des sections C.F.D.T. et C.G.T. du S.A.E.I., expriment ci-dessous leur point de vue sur cette réforme.

Le Service des affaires économiques et internationales a été créé en 1980 par Robert Buron pour éclairer les options de politique générale en matière de transports et de travaux publics, ses réflexions menées dans les secteurs des transports (avenir de l'automobile, train à grande vitesse...) et de l'urbanisme (maison individuelle...), de la construction (coût du logement et des équipements collectifs...) ont contribué à la prise de conscience qui s'est faite aujourd'hui sur l'importance de l'environnement et du cadre de vie.

L'originalité du Service résidait dans le caractère horizontal de la réflexion qui était menée : dans la composition pluridisciplinaire de ses équipes d'études : ingénieurs et sociologues, urbanistes et économistes ; dans l'articulation souple qu'il permettait entre les recherches et les études générales ou appliquées.

Malgré les attaques diverses et parfois violentes dont il était l'objet au sein de l'administration, les ministres préservèrent au fil des temps cette structure interministérielle, continuant de permettre la mise en œuvre de projets, les réalisations des découpages ministériels continuant de permettre une réflexion globale sur les politiques de transport et d'aménagement de l'espace.

On ne peut que constater, par exemple, le département d'études de transport du S.A.E.I., dont la compétence s'étendait à tous les modes de transport et concernait à la fois les problèmes intérieurs

et internationaux, est rattaché à la direction générale du transport intérieur : ce qui signifie non seulement une perte de compétences mais aussi une subordination des études aux objectifs gestionnaires d'une direction de l'administration centrale. Le reste du personnel est tenu dans l'ignorance de ce qui s'est passé : intégration par petites unités dans les directions des deux ministères, ou éparpillement total.

Ce dont la S.A.E.I. est aujourd'hui victime résulte bien d'une politique délibérée. Dans la dynamique d'une relative croissance économique et des projets de société qui en découlaient, l'administration des années 60 a recruté des personnels d'étude. Mais le ferment de contestation à l'œuvre dans un semblable potentiel de réflexion devient dangereux pour le pouvoir en période de crise : aux études synthétiques et approfondies menées par des équipes on préfère maintenant les missions ou rapports officiels confiés à des technocrates très proches du pouvoir.

Le processus par lequel on casse un organisme d'études interministériel comme le S.A.E.I. pour le réorganiser en départements de cadre de vie et de transport, les discours officiels sur l'aspect global de tout ce qui touche à la qualité de la vie ?

Qui croira encore, après une telle réorganisation (qui conduit à découper en morceaux l'analyse d'un problème de transport), les discours officiels sur l'aspect global de tout ce qui touche à la qualité de la vie ?

ÉDITION

QUATRE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU CONSEIL DE LA LIBRAIRIE HACHETTE

Le conseil d'administration de la Librairie Hachette, qui préside M. Jacques Marchand, sera convié en octobre prochain à approuver la nomination de quatre nouveaux administrateurs :

- M. Jean Bardou, directeur général des N.M.P.P. depuis 1974 ;
- M. Olivier Chevillon, président-directeur général du Point ;
- M. Jacques de Fouchier, président d'honneur du groupe Paribas ;
- M. Gérard Worms, directeur général d'un des groupes de presse de Hachette.

En revanche, l'un des huit membres du conseil de la Librairie Hachette, M. Henri Daroy, président d'honneur de la compagnie financière Paribas, a souhaité être déchargé de ses fonctions. Il sera remplacé par M. Jacques de Fouchier, tandis que la nomination de trois autres administrateurs portera à onze le nombre des membres du conseil.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON

Présent de l'autorisation qui lui a été accordée pour être coté par l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 1974, le conseil d'administration du 29 août 1978 a décidé d'augmenter le capital social de la Compagnie de 2970 millions de francs (2 970 millions de francs) par l'émission de 4 950 000 actions nouvelles de 100 francs à souscrire au numéro 1 A, raison d'une action nouvelle pour six anciennes.

Les actions nouvelles seront émises à 120 francs, soit 100 francs pour le nominal et 20 francs pour la prime d'émission. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 1978 et seront donc divisées en dividendes qui sera distribué au titre de l'exercice en cours. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes et voteront indistinctement sur les mêmes places que celles-ci.

La souscription sera ouverte au public du 11 septembre au 13 octobre 1978 inclus, après publication, le 6 septembre de la notice au « Bulletin des annonces légales obligatoires » et notes indistinctement sur les mêmes places que celles-ci.

Le droit de souscription représenté par le coupon n° 36 des actions anciennes sera négociable sur toutes les places où est cotée l'action.

Les souscriptions seront reçues sans frais au service des titres de la Compagnie, 42 boulevard Victor-Hugo 92028 Nanilly-sur-Seine (France), ainsi qu'aux sièges, agences et suc-

Environnement et cadre de vie

LE CONSEIL DES MINISTRES DOIT NOMMER PROCHAINEMENT LE DÉLÉGUÉ A L'ARCHITECTURE ET A LA CONSTRUCTION

La réforme du ministère de l'environnement et du cadre de vie entre dans sa phase ultime. C'est sans doute dans une huitaine de jours que seront précisés les détails de l'organisation de la nouvelle délégation à l'architecture et à la construction, qui doit coordonner les activités de l'ancienne direction de la construction et de la direction de l'architecture (le Monde du 10 août). Le conseil des ministres du 5 septembre pourrait en être saisi, au même temps que seraient nommés les trois responsables du nouvel ensemble administratif : le délégué, ainsi que les deux directeurs spécialisés.

Le sonnet actuel du ministère de l'environnement et du cadre de vie semble être à la fois le trouver, pour le poste de délégué, une personnalité techniquement solide et capable d'apaiser la querelle entre ingénieurs et architectes et de constituer autour de lui, grâce aux deux directeurs de l'habitat et de l'architecture, une équipe assez soudée pour être concrètement efficace.

Il s'agit en effet non seulement d'assurer la mise en place aux niveaux national et départemental des nouvelles structures, mais aussi la poursuite de la réforme du financement du logement, qui nécessite certains aménagements (réforme du système de conventionnement, par exemple). Changer totalement d'atmosphère au lieu du gué (il faudra encore du temps avant que l'application de la réforme trouve son régime de croisière) présente incontestablement de graves risques. Le tonnel de l'événement explique sans doute que le nom de M. Jean-Michel Bioch-Lainé, inspecteur des finances, ancien directeur de la construction, soit avancé pour le poste de délégué à l'architecture et à la construction.

D'autre part, on avance le nom de M. Joseph Belmont, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, parmi les personnalités qui pourraient remplacer M. Jean-Philippe Lecomte à la direction de l'architecture.

ILE DE FRANCE

● **Nouveaux mètres sur la ligne n° 23.** — Les premières rames d'un métro plus confortable seront mises en service à Paris à la fin de septembre sur la ligne n° 23 (Saint-Denis-Bois-lévy-Châtillon-Montreuil). Plus larges de 14 centimètres, ces rames offrent une suspension, un éclairage et une climatisation améliorés ; les banquettes ont été remplacées par des sièges individuels.

● **Pas de planches à roulettes aux Tuileries.** — Les allées goudronnées des Tuileries, actuellement utilisées par les adeptes de la planche à roulettes, ne seront pas élargies et le jardin conservera sa vocation de lieu de promenade, indique le ministre de la culture et de l'information dans une réponse écrite parus au Journal officiel du 28 août.

(Publicité)

ELETOBRAS

ESCELSA AND CELESC

COMPANHIA AUXILIAR DE EMPRESAS

ELETRICAS BRASILEIRAS

(C.A.E.E.B.)

NOTICE TO PROSPECTIVE SUPPLIERS

BRAZIL

SOUTH-SOUTHEAST POWER DISTRIBUTION PROJECT

LOAN 1538-BR

Espirito Santo Central Electric S.A. (ESCELSA) and Central Electrica de Santa Catarina S.A. (CELESC) are participating through Central Electrica Brasileira S.A. (ELETOBRAS) in a loan from the World Bank in various currencies equivalent to U.S. \$ 130 million, and ESCELSA and CELESC propose to apply their share in the proceeds of this loan to purchase of equipment and materials for their expansion programs for the years 1978 through 1981.

ESCELSA and CELESC have contracted Companhia Auxiliar de Empresas Eletricas Brasileiras (CAEB) to coordinate the application of the loan funds.

The program will cover the expansion of the sub-transmission and distribution systems of the aforementioned companies. During the next 12 months, this will include the procurement of the undermentioned groups of equipment and materials:

MATERIAL	ESTIMATED VALUE
1 - Aluminum Cable and Conductor	9,237
2 - Disconnect and Power Fuses Switches	2,667
3 - Fuse Cutouts, Oil, Tilt and Vacuum Switches	364
4 - Power Capacitors	1,364
5 - Voltage Regulators (Station and Distribution Types)	1,323
6 - Automatic Sectionalizers	453
7 - Reclosers	1,141
8 - Loadbreakers	1,141
9 - Power Transformers and Distribution Transformers	14,235
10 - Circuit Breakers	3,728
11 - Metal clad Switchgear	430
12 - Control and Protection Switchboards	464
13 - Lightning Arresters	1,124
14 - Instrument Transformers	2,037
15 - Watchtower Meters, Single Phase, Polyphase and Demand	9,169
16 - Battery - Battery Charger Set	34
17 - Test and Laboratory Equipment (Instruments)	1,613
18 - Hot Line Maintenance Equipment	1,253
19 - Radio Communication Equipments	3,443
20 - Mobile Substation	582
21 - Steel Structures	1,577
22 - 600 V Insulated Cables	1,410
23 - Relays	1,387
24 - Transformers (Suspension and Pedestal Types)	1,977
25 - Copper Conductors	2,564
26 - Grounding System (Steel Cable)	630
27 - Various small items including Meteorological Station, Microfilm Equipment, Filters and Oil Purification Equipment, Travelling Cranes, Portable Single Phase Generator, Emergency Generator 30 kVA mounted on low-boy, Distribution Transformer mounted on low-boy	2,049
TOTAL	71,500

Remarks: Concrete poles and structures for this project will not be financed from the proceeds of this loan.

Invitations to Bid will be issued by CAEB at least two months before the bid opening date and will be open to any manufacturer or supplier located in any member country of The World Bank or Switzerland. The use of raw, semi-manufactured or manufactured material from a non-member country other than Switzerland will not be permitted.

Each individual bid invitation will be advertised in Brazil in «The Journal do Brasil» when bidding documents become available, and applications for participation in individual bids will be considered when they are received.

In the meantime, suppliers and manufacturers who wish to be included in a mailing list, and to receive the aforementioned bid invitations are requested to write now to the undersigned, indicating in which group of contractors they are interested:

Coordenador de Compras
CAEB
P.O. Box 853
Rio de Janeiro,
Brazil.

The letters from prospective suppliers and manufacturers should include the undermentioned information:

- 1) A record of experience and past performance in the manufacture of the equipment and material they propose to bid.
- 2) Catalogues and descriptive literature of the types of material and equipment which the manufacturer proposes to bid.

PRESSE

L'UNION DES JOURNALISTES ET LES PROJETS DE RÉDUCTION DES ABATTEMENTS FISCAUX

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), après avoir constaté que les projets de réduction ou de suppression des abattements fiscaux pour frais professionnels, a demandé une entrevue à M. Fapon, ministre du budget.

Dans un communiqué publié jeudi 31 août, «L'UN.J.» estime en effet nécessaire de rappeler à l'administration fiscale que, en accordant aux journalistes, et y a quelques années, un abattement de 30 % sur leur revenu imposable, elle ne faisait que reconnaître l'existence de frais qui ont été engagés personnellement par le journaliste pour exercer efficacement son métier.

Elle rappelle également que cet abattement, qui n'a jamais été remis en cause depuis, ne doit en aucune façon être considéré comme un privilège. Cela d'autant plus qu'il a pour conséquence l'absence de cotisations — et donc les prestations — de caisse de retraite et de chômage, ce qui est un avantage certain pour les journalistes, mais nullement pour les salariés.

Par ailleurs, une suppression arbitraire de cet abattement

aboutirait à entamer gravement le pouvoir d'achat des journalistes dont les barèmes de salaire appliqués au sein de l'administration se trouvent particulièrement bas et devrait alors être totalement révisé par une négociation globale avec les employeurs.

L'Union exprime donc que les modifications éventuelles au régime des abattements fiscaux fassent l'objet d'un débat et d'un accord avec les journalistes, et que les dispositions prises ne soient dans le respect de la justice fiscale», conclut le communiqué.

De son côté, le Syndicat national des journalistes C.G.T., dans un communiqué mercredi, appelle à la nomination de trois autres administrateurs portera à onze le nombre des membres du conseil.

LE PREMIER MINISTRE TUNISIEN PLAIDE EN FAVEUR D'UN «NOUVEL ORDRE MONDIAL DE L'INFORMATION»

Tunis. — M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, s'est déclaré mercredi 30 août en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information établissant «un système équilibré dans l'échange de l'information entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement», et a préconisé la création de «fonds spéciaux au niveau de l'ONU et de organisations internationales spécialisées qui auront pour objet d'appuyer aux pays en voie de développement les infrastructures dans le domaine de l'information et de la diffusion de cette information».

Présidant la clôture des travaux du Conseil supérieur de l'Information, M. Nouira a déclaré que «le nouvel ordre mondial de l'information doit admettre le principe de la liberté de l'information par esprit de justice et d'équité au profit de tous les pays évolués et en voie de développement. [...] Sur le plan technique, il convient de réviser

la répartition du spectre des fréquences, car il n'est pas normal de mettre les hauts fréquences de spectre radioélectrique à la disposition du globe tandis que la grande majorité de cette population ne dispose pas des moyens pour faire entendre sa voix».

«Le même problème se pose pour la répartition des canaux de télévision, dont les émissions ne doivent pas déborder les frontières des pays concernés sans l'autorisation des autorités intéressées ; il faudrait, en effet, adopter une réglementation de l'utilisation de l'espace extratmosphérique à des fins de télécommunication, en veillant à une répartition équitable des orbites géostationnaires afin d'éviter aux pays en voie de développement de se voir opposer dans l'espace des droits acquis, comme c'est le cas actuellement pour le spectre radioélectrique.» — (Corresp. et Reuter.)

Journal 1538

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 30 AOUT

LA BAISSA S'ACCÉLÈRE
Le mouvement de baisse amorcé mardi à la Bourse de Paris, s'est poursuivi ce matin avec un rythme accéléré mercredi. A l'issue d'une séance encore assez calme par rapport à l'activité quotidienne enregistrée il y a quelques semaines, l'indice des valeurs françaises a cédé 1,4 % environ.

LONDRES

Nouvel effritement
L'effritement des cours a repris lundi matin au London Stock Exchange dans un marché peu actif. L'indice des valeurs britanniques est repassé en dessous de la barre des 500 points. Rappel également des perspectives des analystes d'après lesquels les ventes d'entreprises devraient être importantes.

NEW-YORK

Echec à la reprise
Après deux jours de baisse, une tentative de reprise a été enregistrée mercredi à Wall Street. Mais elle a eu un parti échoué. L'indice des valeurs américaines ne conservant finalement en clôture qu'un très modeste avance de 0,33 point à 807,2 après avoir été en hausse de 0,72 point le mardi.

MINISTÈRES
Environnement
LE CONSEIL DES MINISTRES DOIT NOMMER PROCHAINEMENT UN A L'ARCHIÈRE ET LA COMMISSION

Le conseil des ministres a tenu mardi soir sa séance hebdomadaire à l'Élysée. Le président de la République a présidé le conseil. Les ministres ont discuté de l'ordre du jour de la séance de mardi soir.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL
Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires de la société française a été enregistré au Haut de 97 millions de francs en 1977.

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for Paris, London, and New York.

VALEURS

Large table of stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for Paris, London, and New York.

BOURSE DE PARIS - 30 AOUT - COMPTANT

Table of stock market data for Paris, 30 August, Comptant. Columns include stock names, prices, and changes.

MARCHÉ A TERME

Table of stock market data for Paris, 30 August, Marché à Terme. Columns include stock names, prices, and changes.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies. Columns include currency names and rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices. Columns include gold prices and other market data.

ICIERS DES SOCIÉTÉS
BAIN-PONT-A-MOUSSE

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
- Femmes : « Une puissance qui s'ignore », par François de Cambrésis ; Réplique à Simone Talbot.
- 3. ÉTRANGER
- Les troubles en Amérique latine.
- 4. EUROPE
- « Inquiétante Afrique » (III), par Gilbert Conte.
- 5. AFRIQUE
- « Inquiétante Afrique » (III), par Gilbert Conte.
- 6. POLITIQUE
- 7. SOCIÉTÉ
- 7. ÉCHOS
- JUSTICE
- RELIGION
- 8. AÉRONAUTIQUE
- ÉDUCATION

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 9 à 11

- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Les Ritals », de Cavauna.
- Programmes pour une rentrée par Jacqueline Placier.
- Lettres étrangères : Équinoxe en Australie.

12-13. CULTURE
14. SPORTS
16-18. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (14)
FEUILLETON : Adieu California (2)

Annouces classées (15)
Annonces (16)
« Journal officiel » (18)
Lettres nationales et locales (19)
Météorologie (20)
Mots croisés (21)
Bourses (22)

Le 1^{er} septembre
LE SMIC PASSERAIT A 11,07 FRANCS DE L'HEURE

An ministre du travail on laisse entendre, ce jeudi 31 août, que l'arrêté fixant le niveau du SMIC à 11,07 F de l'heure pourrait être publié dans les tout premiers jours de septembre. Cependant à l'heure Matignon on continuait à s'interroger sur la formule qui conviendrait de retenir pour déterminer si l'indice officiel des prix avait bien progressé de 2 % ; ce qui selon la loi de 1970 entraîne une augmentation automatique et co-répondante du SMIC.

Si l'addition des hausses mensuelles de juin (0,8 %) et juillet (1,2 %) indique bien une progression totale de 2 %, le rapport entre le niveau actuel par l'indice en juillet (201,3) et celui de mai (197,4), n'est que de 1,97 %.

Dans le cas d'un relèvement de 2 %, ce sur la base horaire de 48 heures, le SMIC passerait de 1.887,90 F par mois à 1.925 F.

● L'équipe de France de football qui rencontrera la Suède le 1^{er} septembre au Parc des Princes aura la composition suivante : Rey ; Batistoni, Rio, Lopez, Scosis ; Bathenay, Michel, Jonve ; Rouyer, Gemmrich, Six.

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1978 a été tiré à 531.546 exemplaires.

Rémy décorateur

ses salons, ses bibliothèques, ses rustiques, ses salles tout styles, ses copies d'anciens

Rémy a sélectionné dans sa gamme de lins de tissus et de nouveaux peints divers Louis XVI canapé en 0,80 x 0,90 ext. Se fait en tres dimensions et garni de tissu, dans les laques et patines dont Rémy a le secret.

RÉMY
82, F^s-S^t-ANTOINE
PARIS XIP - 343.65.58
pour faciliter votre choix.
OUVERT EN AOUT

A B C D E F G

LE DÉBUT DU PONTIFICAT

Le chemin du pape est un petit chemin de croix déclare Jean Paul I^{er} aux cardinaux

Cité du Vatican. — Jean Paul I^{er} a reçu environ quatre-vingts membres du Sacré Collège, le 30 août, dans la salle du consistoire du palais apostolique. En réponse à l'allocution d'accueil du cardinal doyen Carlo Confalonieri, le pape devait prononcer un discours préparé par ses secrétaires à partir d'un schéma qu'il leur avait indiqué. Mais devant le style compliqué de ce texte, le pape a préféré improviser sur un ton beaucoup moins formel.

D'autre part, ce jeudi 31 août, Jean Paul I^{er} a reçu les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège.

Le pape a confirmé enfin la date précédemment fixée de la troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain du 12 au 28 octobre. Il a également reconduit les cardinaux Sebastiano Baggio et Aloisio Lorscheider, ainsi que Mgr Ernesto Corripio Ahumada dans la charge de président cette même conférence - au nom du pape -, et Mgr Alfonso Lopez Trujillo dans la charge de secrétaire général de cette assemblée.

De notre envoyé spécial

« L'Église, au moins en ce qui concerne son organisation externe, est une horloge qui donne des directives au monde au moyen de ses aiguilles. »

Après avoir demandé aux cardinaux de l'aider à porter la croix, comme Simon de Cyrène avait aidé le Christ, car « le chemin du pape est un petit chemin de croix », Jean Paul I^{er} a souligné la nécessité de la collaboration.

« Une fois, raconte-t-il, le pape Paul VI m'a fait un reproche. Il m'a dit : « Vous ne me demandez pas souvent une audience ». Et j'ai répondu : Je suis très occupé à Venise. D'autre part je crois que Votre Sainteté a déjà tel-

Jean Paul I^{er} continue de déconstruire les uns et de ravir les autres par sa volonté de briser le protocole qui entoure sa haute charge. Après avoir remplacé le discours officiel par des remarques improvisées, il a repris le texte officiel pour lire la dernière phrase : « Au nom du Christ et en gage de notre paternelle bienveillance, que vous donnerez avec une particulière émotion à vous, à vos collaborateurs et à toutes les âmes qui sont confiées à votre charge pastorale les prières de notre Bénédiction apostolique propitiatoire. »

Ensuite, il a souri en ajoutant : « Eh bien, la formule est un peu grandiose. A présent, je vous bénis, mais il paraît étrange de vous donner la bénédiction apostolique à vous, puisque vous êtes tous, en tant qu'évêques, les successeurs des apôtres. »

Après avoir dit qu'il avait conféré librement avec les cardinaux, Jean Paul I^{er} a commencé par leur demander pardon pour sa remarque rapportée par la presse après son élection : « Que vous me pardonnez pour ce que vous m'avez fait », en ajoutant qu'il ne voulait pas donner l'impression de réprimander le Sacré Collège.

« Ce n'est pas tout à fait cela, dit-il. Un souvenir d'école m'est spontanément revenu à l'esprit, l'étudiant un texte de Todeaco, à l'école, qui parlait de saint Bernard. Il racontait la réaction de celui-ci lorsqu'un des siens était devenu le pape Eugène III. « Qu'avez-vous fait ? s'écria-t-il ; que Dieu vous pardonne ! »

Ensuite, Jean Paul I^{er} a avoué son ignorance des choses de la Curie : « Je ne connais rien de cela, je suis ignorant. La première chose que j'ai faite, depuis que le pape était de me mettre à lire l'annuaire pontifical pour connaître l'organisation du Saint-Siège. Donc, adieu-moi ! »

« Puis il m'est arrivé de voir spontanément un texte de saint Bernard, qui parlait de saint Bernard. Il racontait la réaction de celui-ci lorsqu'un des siens était devenu le pape Eugène III. « Qu'avez-vous fait ? s'écria-t-il ; que Dieu vous pardonne ! »

Ensuite, Jean Paul I^{er} a avoué son ignorance des choses de la Curie : « Je ne connais rien de cela, je suis ignorant. La première chose que j'ai faite, depuis que le pape était de me mettre à lire l'annuaire pontifical pour connaître l'organisation du Saint-Siège. Donc, adieu-moi ! »

L'ACCORD PEUGEOT-CITROËN CHRYSLER
Pour rester compétitif, il faut disposer d'une dimension suffisante déclare M. Jean-Paul Parayre

M. Jean-Paul Parayre, président du directoire P.S.A. Peugeot-Citroën, a tenu jeudi 31 août au Palais des congrès à Paris une conférence de presse portant sur le récent accord signé avec Chrysler Corporation. On notait dans la salle une forte représentation de la presse britannique.

On sait en effet que Chrysler U.K. est la parvenue filiale du groupe Chrysler et qu'à ce titre les Britanniques se posent beaucoup de questions sur le sort qui leur est réservé.

M. Parayre, dans une déclaration initiale, a donné les raisons de l'accord signé le 10 août. « Quatre ans après la crise automobile de 1974 nous constatons », a déclaré M. Parayre, « que le marché de l'automobile s'est redressé plus rapidement que prévu, qu'il s'est élargi à l'échelle mondiale et que dans cette compétition internationale l'industrie européenne apparaît encore bien placée par sa technique, mais en retard par ses structures. Cette évolution du marché ne nous a pas surpris. »

« Sur le plan industriel et technique », a poursuivi M. Parayre, « et contrairement à certaines observations superficielles, l'automobile a connu dans le passé, sous des dehors trompeurs, une évolution progressive mais importante. Elle doit aujourd'hui opérer une véritable mutation pour s'adapter, aux exigences nouvelles d'économies d'énergie et de protection de l'environnement. »

« Pour faire face à cette mutation, il faut effectuer des efforts de recherche indispensables, pour financer les investissements nécessaires, en un mot pour rester compétitif, il faut disposer d'une dimension suffisante. »

A l'intention des nombreux journalistes britanniques présents dans la salle, M. Parayre a enfin déclaré : « Je voudrais retenir à nos amis anglais et écossais ma conviction que l'intégration de Chrysler U.K. dans un grand groupe automobile européen offre de nouvelles perspectives de développement et de prospérité pour son réseau et son personnel. »

« La question de savoir si P.S.A. Peugeot-Citroën avait l'intention de rencontrer les représentants des syndicats britanniques concernés par l'accord, M. Parayre a répondu qu'il entamerait ces conversations dans la mesure où le gouvernement britannique concerné par l'accord du 10 août, il ne doute pas d'ailleurs que cette éventualité soit prochaine car, dit-il, le gouvernement britannique est tout aussi intéressé qu'un autre gouvernement quand l'expansion se présente. »

LA DISPARITION D'UN DC-3 EN MÉDITERRANÉE
Une enquête est ouverte par la police de l'air

Les autorités italiennes avaient retrouvé, au début du mois, un réservoir d'avion qui pourrait avoir appartenu au DC-3 qui a disparu le 28 juillet au large de la Sicile. Cette information n'a été révélée que mercredi 30 août à des officiers italiens. Ce réservoir, qui a été découvert près des îles Lipari (Siciliennes), au nord de la Sicile, comporte des inscriptions qui seraient peut-être d'un fabricant rapatrié de la provenance. Ces inscriptions, gravées sur une plaque d'aluminium, sont les suivantes : « FG per le 225-48 000 91. Navy serial NO A 1214. Resour per : 76 month : 11 QC Stamp 202. »

Ce qui signifie, entre autres, que la dernière révision de l'appareil a eu lieu en novembre 1976. Or ce n'est pas le cas du Dakota disparu, dont la « grande visite » a été effectuée au printemps de cette année. Mais il faudra attendre le résultat des expertises pour savoir si ce réservoir de couleur vert et blanc provient du DC-3 recherché.

D'autre part, des témoins auraient affirmé avoir vu, le 28 juillet, vers 14 heures, un avion en difficulté volant à très basse altitude et qui aurait pu s'écraser au large.

Un voyage ?

Pour l'instant, le mystère reste donc entier. Tout ce que l'on sait est que l'avion n'avait embarqué à Toulouse que des pièces de rechange et, selon certains, dix fûts vides de 200 litres.

Selon la police de l'air et des frontières, on aurait interdit à l'équipage de charger des fûts à bord de l'appareil de l'Union aéronautique régionale Blagnac. Cette opération a-t-elle été effectuée ailleurs notamment après l'escale de Palerme ?

Pour M. Pierre Teysseire, pilote professionnel d'un avion-taxi basé à Bodes (Aveyron), qui avait demandé à ses deux amis, MM. Roland Bancoules et Philippe Toussu, pilotes à Air Rouergue (ancienne appellation de l'Union aéronautique régionale) de convoyer l'appareil en Sicile, il est établi qu'un autre équipage devait prendre le relais et emmener le DC-3 vers sa destination officiellement annoncée, la Thaïlande (nos dernières éditions). Mais, depuis, on est sans nouvelles des deux pilotes. D'après un ami de M. Bancoules, ce dernier avait dit qu'il devait accomplir « sa mission » le 14 août. Il semble donc bien que, dès le départ, les deux pilotes aient accepté un contrat de longue durée. Pour quelle destination ?

Toussu, Libye ? Rien ne permet de l'affirmer. Mais c'est le plus probable. Pourtant, selon M. Robert Boname, propriétaire du DC-3, M. Teysseire avait affirmé qu'il n'était pas un pilote pour l'Union aéronautique régionale vers l'Afrique avec M. Boncourrier.

La police de l'air et des frontières, qui depuis quelques jours, mène une enquête administrative, a éclairci tous ces mystères. Elle a entendu, mercredi 30 août, M. Pierre Riou, directeur de l'Union aéronautique régionale, et interrogé, ce jeudi 31 août, M. Pierre Teysseire, qui s'est rendu à Toulouse. La PAF s'intéresse notamment à la personnalité de M. Michel Boncourrier, commanditaire de cette mission.

An dire de M. Teysseire, M. Boncourrier est un homme d'affaires, mais une enquête administrative, conclure rapidement l'achat d'un appareil. Les deux hommes s'étaient rencontrés pour la première fois à Nice.

Dans les milieux aéronautiques, on demande pourquoi cet homme a acheté aussi cher (500 000 francs) un avion qui ne pouvait transporter en définitive qu'une faible quantité d'armes. Le DC-3 était-il donc simplement chargé de convoyer vers l'Afrique une personnalité quelconque ? Dans ce cas, un petit bimoteur aurait suffi. En tout état de cause, l'enquête risque d'être longue, et il faut notamment de l'expertise de la direction de la navigation aérienne italienne.

● Grève de vingt-quatre heures des cheminots du Mans. — Les cheminots du Mans se sont mis en grève le mercredi 30 août à midi et pour vingt-quatre heures, afin de protester contre des sanctions prises par la direction de la S.N.C.F. à l'encontre de certains agents « pour non respect des normes de sécurité ».

LA PRÉPARATION DE LA RENCONTRE DE CAMP DAVID

M. Carter n'exclut pas l'hypothèse d'une présence militaire américaine dans les territoires occupés

A l'approche de la conférence qui réunira, le 6 septembre, à Camp David, MM. Carter, Sadat et Begin, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, a rappelé la position soviétique à l'occasion de la visite officielle à Moscou de son collègue syrien, M. Khaddam. An déjeuner offert en son honneur, M. Gromyko a déclaré : « Les principes de règlement que défendent l'U.R.S.S. et la Syrie sont bien connus ; c'est le retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires occupés en 1967, l'exercice des droits inaliénables du peuple arabe de Palestine, compris son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat national, et la garantie du droit de tous les Etats de la région impliqués dans le conflit à une existence indépendante et à la sécurité. »

De notre correspondant

Jérusalem. — La presse israélienne reproduit ce jeudi 31 août les diverses informations publiées ces derniers jours aux Etats-Unis selon lesquelles le gouvernement de Washington envisagerait l'établissement d'une présence militaire américaine au Proche-Orient en contrepartie d'un retrait israélien des territoires occupés au cas où un accord serait obtenu après la conférence de Camp David (1).

Le plupart des journaux et la radio israélienne ont également rapporté les propos du président Carter, qui, interrogé à ce sujet le 29 août, a déclaré qu'il était « réticent » à cette idée, mais qu'il ne l'excluait pas dans la mesure où elle pourrait être utilement discutée à Camp David.

Pour leur part, les quotidiens Al-Hamshar et Jerusalem Post, citant des sources officielles à Washington, indiquent que l'administration américaine a récemment contacté, de manière informelle, les gouvernements australien, néo-zélandais et canadien afin de savoir s'ils accepteraient de participer à l'installation de forces internationales chargées de garantir un éventuel accord de paix.

Le Jerusalem Post publie par ailleurs un interview de M. Elias Freij, maire Bethlehem (Cisjordanie), qui vient de rentrer des Etats-Unis, où il a eu de nombreuses entretiens avec diverses personnalités politiques. M. Freij estime que l'administration Carter n'a pas pour le moment l'intention d'envoyer des troupes dans les territoires occupés, mais serait cependant, en cas d'accord sur un retrait israélien, à envoyer quelque deux mille « observateurs » et techniciens pour assurer la collaboration avec la Jordanie et l'Egypte — un « contrôle de la sécurité » dans les territoires. Il pourrait s'agir d'un système de surveillance électronique semblable à celui qui fut mis en place depuis le dernier accord de désengagement en 1975 dans le Sinaï entre les lignes égyptiennes et israéliennes. Près de deux cents civils américains sont actuellement employés dans les différents postes situés près des cols de Mitia et Gid. — F. C.

En Iran Les manifestations se poursuivent à travers le pays

Tandis que le président du P.C. chinois, M. Hua Guofeng, poursuit sa visite officielle à Téhéran (1), où il s'est entretenu mercredi 30 août avec le chah, les manifestations hostiles au régime se poursuivent en Iran. Des manifestants ont notamment attaqué des banques et des dancing le 30 août, dans la capitale iranienne. A Qom, plusieurs milliers de personnes ont défilé mardi soir 29 août. Profitant d'autre part, des mesures de libéralisation prises par le nouveau gouvernement, de nombreuses formations politiques se manifestent chaque jour. Elles réclament des élections libres, la liberté de la presse, le droit de réunion, l'annulation des prisonniers et la dissolution de la Savak (police politique).

Le gouvernement de M. Charif Emami, nouveau premier ministre, a catégoriquement démenti, le 30 août, avoir pris des contacts avec l'ayatollah Khomeini, leader religieux exilé en Irak, comme l'affirmaient plusieurs quotidiens de Téhéran. L'ayatollah Khomeini, au demeurant, a rejeté, dans un communiqué très violent, les offres de réconciliation du régime (Le Monde du 31 août).

Dans un communiqué diffusé à Paris, le comité central du parti Tudeh (communiste soviétique), rejeté, lui aussi, les appels à la réconciliation lancés par le régime. En prétendant respecter la Constitution, les principes fondamentaux de l'Islam, et en prenant à ses

mesures démographiques, écrit le Tudeh, le chah ne peut que contribuer à aggraver la situation. L'objectif poursuivi par le régime est de créer des scissions dans l'opposition ; de gagner du temps pour échapper à l'effacement des opposants. L'opinion publique de notre pays n'est pas dupe de ce nouveau stratagème. »

Le chah invité au Japon ?

Le chah, quant à lui, qui a déjà reçu les témoignages de soutien de l'Arabie Saoudite et de la Chine, devrait être prochainement invité au Japon, a-t-on appris le 30 août à Tokyo, de sources informées. Au préalable, M. Takeo Fukuda, premier ministre japonais, se rendra à partir du 5 septembre en Iran, en Arabie Saoudite, dans les Emirats Arabes unis et à Qatar.

(1) Selon une dépêche A.F.P. de Belgrade qui fait état d'une source informée, la prochaine série de voyages à l'étranger du président Hua Guofeng commencera par des visites en France, la République fédérale d'Allemagne et au Japon.

MOIS DU QUARTZ

“Quand je vends une montre à Quartz, j'assure pendant 10 ans le remplacement gratuit des piles”

SEIKO-OMEGA-LONGINES-TISSOT-etc.

Le Directeur

Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli

TÉL. 260.91.44

MP

SEIKO Alarm chronograph montre-calendrier chronographe au 1/10^e de seconde signal sonore programmable éclairage du cadran 1473 F

“CRÉDIT QUARTZ” 3 MOIS sans frais après acceptation du dossier et comptant légal

Journal de l'Est